



Immobilier Les ventes de maisons atteignent un niveau record *Page B 3*



Montréal lance son tout premier festival de films féministes *Page B 7*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR • LE MERCREDI 19 AVRIL 2017

GUICHETS AUTOMATIQUES NON BANCAIRES

Québec constate des failles dans sa loi

FRANÇOIS DESJARDINS

La loi qui encadre les exploitants de guichets automatiques et les spécialistes d'encaissement de chèques comporte encore des failles, notamment en ce qui concerne l'usage de prête-noms, relève le ministère québécois des Finances dans le premier bilan formel des règles de fonctionnement.

A cette recommandation, qui figure dans le *Rapport sur l'application de la Loi sur les entreprises de services monétaires*, s'ajoute une autre qui propose d'obliger les titulaires de permis à détenir un compte de banque.

Adopté en 2010, le projet de loi 128 est entré en vigueur en janvier 2012, comparativement à janvier 2013 pour la partie sur les guichets automatiques. Son objectif consistait à évincer le crime organisé du monde des guichets non bancaires, utilisés pour blanchir de l'argent.

En guise d'introduction, le ministre des Finances, Carlos Leitão, affirme dans le document déposé la semaine dernière que «les gens mal intentionnés ont plus de difficultés à utiliser les entreprises de services monétaires pour des activités frauduleuses», mais que «ces cinq années d'expérience ont permis de cibler différents problèmes d'application».

L'analyse mentionne par exemple que [...] la loi «n'interdit pas de faire appel aux services d'un prête-nom»

Usage de prête-nom
L'analyse mentionne par exemple que, s'il est interdit de servir de prête-nom, la loi «n'interdit pas de faire appel aux services d'un prête-nom». «Comme il n'existe actuellement pas d'infraction liée à l'utilisation d'un prête-nom dans le but d'obtenir un permis, les autorités disposent concrètement de très peu d'outils pour sévir en cette matière», affirme le rapport.

«Il s'agit donc d'une problématique importante qui pourrait, en partie du moins, être corrigée en introduisant une infraction pénale pour l'utilisation d'un prête-nom dans le cadre d'une demande de permis.»

À la fin du mois de novembre 2016, il y avait 1748 détenteurs de permis. De ce nombre, 1593 portaient sur l'exploitation de guichets automatiques, pour un total de 4500 appareils. En juillet 2016, *La Presse* avait obtenu des documents auprès de l'Autorité des marchés financiers montrant que le Québec comptait alors 7500 guichets, dont seulement 3647 étaient couverts par un permis.

Compte bancaire

Par ailleurs, un titulaire de permis doit transmettre le nom des établissements financiers qui le desservent et tenir une conciliation bancaire, ce qui, en toute logique, implique d'avoir un compte bancaire. Or la loi ne mentionne pas d'obligation stricte de détenir un tel compte. Selon le rapport, «l'absence de compte bancaire au nom de l'entreprise entraîne un risque accru de blanchiment d'argent et rend plus difficiles le suivi des transactions et l'identification des sources de liquidités, alors que ce suivi constitue l'objectif même de la loi».

Le rapport a été produit avec l'aide du ministère de la Sécurité publique et de l'Autorité des marchés financiers (AMF), chargé jusqu'ici d'administrer le registre des permis.

Transfert à Revenu Québec

Comme troisième recommandation, le document suggère de remettre l'administration de la loi entre les mains de Revenu Québec, un ministère dont le mandat porte en partie sur l'évasion fiscale. Ce rôle avait initialement été décerné à l'AMF, car Revenu Québec n'avait pas à l'époque les outils nécessaires pour gérer des permis, ce qui n'est plus le cas.

L'intention de faire appel à Revenu Québec est louable, selon Marwah Rizzy, professeure adjointe de fiscalité à l'Université de Sherbrooke. «Revenu Québec a aussi un autre registre qui concerne les fortunes inexplicables, alors ça pourrait peut-être permettre de recouper des informations», a-t-elle dit en entrevue.

L'AMF a indiqué l'an dernier qu'elle avait conclu avec Revenu Québec une entente pour que celui-ci lui transmette des informations concernant des exploitants de guichets colligés dans le cadre de ses visites sur le terrain.

M^{me} Rizzy a noté toutefois que le rapport demeure muet sur la question des monnaies virtuelles, comme le bitcoin.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le journal *Métro* est mis en vente, tandis que des médias spécialisés pour les milieux d'affaires, de la finance et de la construction sont épargnés.

QUÉBEC

Transcontinental met en vente ses hebdos

Le journal *Métro* fait partie des publications dont l'entreprise veut se départir

GÉRARD BÉRUBÉ

Transcontinental poursuit son recentrage dans les domaines de l'impression et sa transformation vers l'emballage souple. Après la Saskatchewan et l'Atlantique, les hebdos du Québec et de l'Ontario de TC Média sont à leur tour mis en vente.

Le processus de mise en vente annoncé mardi vise 93 publications locales et régionales (dont 92 au Québec) et les sites Web associés, incluant le journal *Métro* de Montréal. Sont exclus les médias spécialisés pour les milieux d'affaires, de la finance et de la construction, les activités d'édition d'ouvrages pédagogiques et les activités de distribution réalisées par l'entreprise de Publisac et de Targeo. Un millier d'em-

92

Nombre de publications québécoises visées par le processus de mise en vente

ploiés sont concernés par l'opération de vente. «Nous sommes persuadés que la vente de ces actifs à des acteurs locaux représente la meilleure avenue pour contribuer à la pérennité de la presse locale et favoriser une plus grande proximité avec les annonceurs et les communautés desservies», a souligné François Olivier, président et chef de la direction de TC Transcontinental. Il est ajouté dans le communiqué que «TC Transcontinental demeurera engagée au sein de cette industrie. La société prévoit

VOIR PAGE B 4 : HEBDOS

COMMERCE

Trump menace les producteurs laitiers canadiens

Le président américain prend la défense des fermiers du Wisconsin en ciblant le Canada

LINA DIB
MYLÈNE CRÊTE
à Ottawa

Le président américain, Donald Trump, menace, en des mots très directs, les producteurs de lait canadiens.

Dans un discours au Wisconsin mardi, il a promis aux producteurs laitiers de cet État de revoir les accords commerciaux avec le Canada, accords qu'il a qualifiés d'«injustes». «Nous allons appeler le Canada», a-t-il lancé à la foule réunie pour l'entendre parler de la signature de son plus récent décret. Ce décret «Acheter américain; embaucher américain» doit donner un avantage aux produits et citoyens des États-Unis pour tout projet fédéral.

Après avoir donné quelques détails sur son décret, il s'est tourné vers le Canada et ses producteurs laitiers. «Au Canada, des choses très injustes se sont passées contre nos producteurs laitiers, a-t-il accusé. Ce qui vous est arrivé est très, très injuste. C'est le genre d'accord typiquement partial, contre les États-Unis. Et ça ne durera pas, a-t-il ajouté, applaudi par la foule. Nous allons appeler le Canada et lui demander: "Qu'est-ce qui se passe?"» a-t-il promis.

«C'est une chose terrible qui est arrivée aux fermiers du Wisconsin», a-t-il insisté, en promettant, encore une fois, d'y voir au plus vite, et même «immédiatement», «dès aujourd'hui».

Grogne des producteurs

Le discours de Donald Trump aurait trouvé son inspiration dans le mécontentement des producteurs laitiers du Wisconsin. Ceux-ci perdraient des parts de marché en raison des efforts de l'industrie laitière canadienne pour réduire les prix de son lait diafiltré, selon le site Internet du gouverneur du Wisconsin, Scott Walker.

Le président américain s'attaquerait donc à cette politique précise plutôt qu'à l'ensemble de



SCOTT OLSON AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président américain, Donald Trump, a évoqué mardi «des choses très injustes».

la gestion de l'offre, même s'il s'est plaint des règles de l'ALENA qui ralentissent tout processus de changement. «Nous allons faire de très grands changements ou nous allons nous débarasser de l'ALENA une bonne fois pour toutes. On ne peut pas continuer comme ça, croyez-moi», a-t-il lancé.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement canadien s'était conforté en entendant le président américain attaquer surtout son voisin mexicain au sujet de l'ALENA, allant même jusqu'à dire au premier ministre Justin Trudeau, lors de sa visite à Washington en février, que les États-

Unis ne feraient que quelques «ajustements mineurs» à la partie de l'accord commercial qui les lie au Canada. «C'est absurde!»

Réaction «absurde»

Le discours de Donald Trump suscite peu d'inquiétude chez les producteurs de lait du Québec. «Le lait diafiltré est un produit américain spécifiquement destiné au marché canadien pour contourner des règles et ce qu'il conteste en ce moment, c'est notre droit d'offrir à nos clients

VOIR PAGE B 2 : TRUMP

ÉCONOMIE

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le FMI optimiste malgré la menace d'une « guerre commerciale »

JEREMY TORDJMAN
à Washington

Le FMI se montre plus optimiste quant à la croissance mondiale pour la première fois en deux ans, tout en s'inquiétant d'une possible guerre commerciale alimentée par les poussées protectionnistes en Europe ou aux États-Unis.

Après avoir progressé de 3,1 % en 2016, le PIB mondial devrait s'accroître à 3,5 % cette année, marquant une légère amélioration de 0,1 point par rapport aux précédentes prévisions de janvier, indique le Fonds monétaire international (FMI) dans son nouveau rapport semestriel sur la conjoncture paru mardi, en amont de ses réunions de printemps à Washington. C'est la première

fois depuis avril 2015 que l'institution relève ainsi ses prévisions mondiales, même si elle qualifie elle-même cette embellie de modeste. « La question de savoir si l'élan actuel est durable reste en suspens », a ainsi indiqué le chef économiste du FMI, Maurice Obstfeld, lors d'une conférence de presse à Washington.

Pour 2017, ses prévisions sont pour l'heure relevées pour la zone euro (1,7 %) — notamment en France et en Allemagne —, mais aussi pour le Japon (1,2 %) et la Chine (6,6 %), et sont maintenues à un rythme élevé pour les États-Unis (2,3 %). Malgré des prédictions catastrophistes, notamment du FMI, la victoire du Brexit en juin 2016 n'a par ailleurs pas encore eu l'impact re-

douté. Cette année, l'économie britannique devrait ainsi progresser de 2 %, soit 0,5 point de plus que prévu en janvier.

Élections et incertitude

Les législatives anticipées annoncées mardi par la première ministre britannique, Theresa May, risquent toutefois d'ajouter une nouvelle couche d'incertitude au moment où commencent déjà de délicates négociations entre Londres et Bruxelles sur leur future relation. « En général, davantage d'incertitude n'est pas une bonne chose », a commenté M. Obstfeld, tout en espérant que ces nouvelles élections permettront de lever une part de cette incertitude « plus tard ».

L'élection présidentielle en France, où plusieurs candidats

défendent des thèses anti-euro-péennes et antimondialisation, suscite également des inquiétudes au sein du Fonds. « Il y a, c'est évident, une incertitude sur le résultat de l'élection, une préoccupation croissante », a assuré la patronne de l'institution, Christine Lagarde, dans un entretien accordé à plusieurs journaux européens. « La France compte par son rôle dans le monde, par le poids de son économie dans l'euro et parce que certaines idées viennent y perturber l'architecture même de l'Union européenne », a-t-elle ajouté.

Dans son rapport, le FMI reprend d'ailleurs la même antienne en assurant que l'embellie de l'économie mondiale est menacée par la tentation croissante « de repli sur soi » économique, qui s'est manifestée avec la victoire du Brexit et celle de Donald Trump aux États-Unis. Même s'il a récemment atténué ses attaques, le président américain a plusieurs fois menacé ses partenaires commerciaux, dont la Chine, le Mexique, mais également l'Allemagne, de mesures de représailles, dont des droits de douane.

Antimondialisation

« Une importante menace vient d'un virage vers le protectionnisme conduisant à une guerre commerciale », prévient M. Obstfeld. Selon le Fonds, ce courant antimondialisation surfe sur l'aggravation des inégalités depuis la crise finan-

Prévisions maintenues pour le Canada

Toronto — Le Fonds monétaire international s'attend à une croissance de l'économie canadienne cette année, mais croit que cette amélioration sera plus modeste que celle prédite la semaine dernière par la Banque du Canada en raison du renforcement inattendu de plusieurs secteurs. L'agence installée à Washington croit toujours que le PIB canadien s'enrichira de 1,9 % cette année, soit la même hausse que celle anticipée précédemment. En revanche, la Banque du Canada attend une amélioration de 2,6 % cette année, comparativement à la progression de 2,1 % prédite antérieurement. La Banque du Canada a aussi abaissé sa prédiction de croissance à 1,9 % pour l'an prochain, comparativement à 2 % pour le FMI. La plus récente analyse du FMI souligne que le Canada pourrait profiter d'un renforcement du cours des matières premières et d'une amélioration de l'économie américaine.

Associated Press

cière de 2008 et menace aujourd'hui de « saper les relations commerciales internationales et, plus généralement, la coopération multilatérale » au sein des pays riches.

Selon l'institution, cette incertitude brouille le tableau actuel. « L'économie mondiale semble gagner de l'élan, nous pourrions être à un moment charnière. Mais, même si les choses semblent aller de l'avant, le système de relations économiques internationales de l'après-Seconde Guerre mondiale est sous une intense pression », indique M. Obstfeld.

Un autre risque guette, en provenance des États-Unis : la relance budgétaire promise par Donald Trump pourrait doper l'inflation et forcer la banque

centrale américaine à relever ses taux plus rapidement que prévu, au risque de provoquer une brusque appréciation du dollar et des turbulences financières ailleurs sur le globe. L'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne n'en ont pas besoin : les deux régions sont encore loin d'être tirées d'affaire et voient déjà leurs perspectives amputées cette année par la perte de revenus provoquée par la chute des cours des matières premières.

« La conjugaison de conditions météorologiques difficiles et de troubles civils menace plusieurs pays à faible revenu de famine de masse », assure par ailleurs le chef économiste du FMI.

Agence France-Press

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO S&P TSX 15 622,57 ▼ -62,32 -0,4%	New York S&P 500 2342,19 ▼ -6,82 -0,3%	PÉTROLE 52,41 -0,24 \$US -0,5%
	NASDAQ 5849,47 ▼ -7,32 -0,1%	OR 1294,10 +2,20 \$US +0,2%
	DOW JONES 20 523,28 ▼ -113,64 -0,6%	DOLLAR CANADIEN 74,73 -0,37 \$US -0,5%
		1 \$US = 1,3381 69,62 -0,96 EURO 1 EURO = 1,4363

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO					
S&P TSX	SPTT	15622,57	-62,32	-0,40	206884
S&P TX20	TX20	668,26	-2,12	-0,32	69519
S&P TX60	TX60	919,27	-4,76	-0,52	97552
S&P TX60 Cap.	TX6C	1016,53	-5,26	-0,51	97552
Cons. de base	TTCS	541,23	-1,50	-0,28	2629
Cons. discrét.	TTCD	192,15	0,18	0,09	5112
Énergie	TTEN	199,70	-1,83	-0,91	46451
Finance	TTF5	285,50	-1,37	-0,48	29596
Aurifère	TTGD	221,04	0,95	0,43	86578
Santé	THHC	63,78	-0,44	-0,69	5622
Tech. de l'info	TTTK	60,29	0,05	0,08	6028
Industrie	TTIN	213,08	0,21	0,10	9206
Matériaux	TTMT	251,85	-1,14	-0,45	75480
Immobilier	TTRE	304,20	2,08	0,69	4851
Télécoms	TTTS	164,29	-0,45	-0,27	4090
Sev. collect.	TTUT	251,09	-0,81	-0,32	6972
Métaux/minerals	TTMN	670,38	0,00	0,00	0
TSX CROISSANCE					
TSX Venture	JX	825,14	-4,56	-0,55	64111
ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE					
Alim. Couche-Tard	ATD.B	61,13	-0,60	-0,97	486
Canadian-Tire	CTC.A	164,97	-0,12	-0,07	141
Cogeco	CCA	76,04	0,04	0,05	54
Corus	CJR.B	12,92	0,05	0,39	310
Groupe TVA	TVA.B	3,53	-0,05	-1,40	3
Jean Coutu	PJC.A	21,60	0,28	1,31	169
Loblav	L	72,92	0,32	0,44	445
Magna	MG	52,96	-0,37	-0,69	819
Metro	MRU	41,74	-0,16	-0,38	286
Quebecor	QBR.B	41,25	-0,14	-0,34	149
Uni Select	UNS	35,21	0,09	0,26	38
Saputo	SAP	46,02	-0,61	-1,31	319
Shaw	SJR.B	28,44	-0,12	-0,42	653
Dollarama	DOL	118,01	0,24	0,20	496
Restaurant Brands	QSR	75,84	0,45	0,60	169
Transat A.T.	TRZ	5,30	0,04	0,76	18
Yellow Media	Y	7,25	-0,09	-1,23	88
ÉNERGIE					
Cameco	CCO	14,56	-0,25	-1,69	1130
Canadian Natural	CNQ	44,21	-0,71	-1,58	1979
Hydro One	H	24,27	-0,14	-0,57	371
Enbridge	ENB	56,42	-0,35	-0,62	3370
EnCana	ECA	15,39	-0,20	-1,28	2090
Enerplus	ERF	10,69	0,21	2,00	697
Pengrowth Energy	PGF	1,41	-0,01	-0,70	962
Pétrolière Impériale	IMO	40,43	-0,19	-0,47	374
Suncor Energy	SU	40,97	-0,29	-0,70	2073
Cenovus Energy	CVE	14,31	-0,19	-1,31	6606
TransCanada	TRP	63,55	-0,19	-0,30	2800
Valener	VNR	21,71	0,05	0,23	33
FINANCIÈRES					
B. CIBC	CM	112,17	-0,71	-0,63	1384
B. de Montréal	BMO	98,10	-0,42	-0,43	804
B. Laurentienne	LB	58,83	0,49	0,84	83
B. Nationale	NA	54,49	-0,55	-1,00	2533
B. Royale	RY	95,43	-0,49	-0,51	2040
B. Scotia	BNS	76,61	-0,53	-0,69	1671
B. TD	TD	65,93	-0,27	-0,41	6508
Brookfield Asset	BAM.A	49,23	-0,09	-0,18	673
Cominar Real	CUF.UN	14,73	0,04	0,27	391
Corp. Fin. Power	PWF	34,00	-0,20	-0,58	356
Fin. Manuvie	MFC	22,89	-0,14	-0,61	4758
Fin. Sun Life	SLF	46,95	-0,27	-0,57	1419
Great-West Lifeco	GWO	36,25	-0,08	-0,22	1537
Industrielle All.	IAG	55,27	-0,04	-0,07	172
Power Corporation	POW	30,74	-0,22	-0,71	509
IMX	X	74,08	0,32	0,43	61
INDUSTRIELLES					
Air Canada	AC	13,35	0,04	0,30	560
Bombardier	BBD.B	2,35	0,02	0,86	4744
CAE	CAE	20,34	-0,05	-0,25	236
Canadien Pacifique	CP	202,72	0,60	0,30	276
Chemin de fer CN	CNR	98,44	-0,18	-0,18	1008
SNC-Lavalin	SNC	53,53	-0,44	-0,82	223
Transcontinental	TCLA	23,88	-0,28	-1,16	217
TransForce	TFI	35,00	0,00	0,00	0
ENTREPRISES DE MATÉRIAUX					
Agrium	AGU	123,01	-1,05	-0,85	197
Barrick Gold	ABX	26,37	-0,02	-0,08	3524
Goldcorp	G	20,56	0,09	0,44	1974
Kinross Gold	K	5,15	0,02	0,39	4123
Mines Agnico-Eagle	AEM	62,16	0,03	0,05	496
Potash	POT	22,12	-0,07	-0,32	1127
Teck Resources	TECK.B	28,80	-1,00	-3,36	2890
SERVICES PUBLICS					
Fortis	FTS	44,32	-0,66	-1,47	1325
TransAlta	TA	7,37	-0,11	-1,47	1084
TECHNOLOGIE					
BlackBerry	BB	11,68	0,00	0,00	1608
CGI	GIB.A	62,80	0,16	0,26	402
TÉLÉCOMMUNICATIONS					
BCE	BCE	60,90	-0,39	-0,64	1481
Manitoba Telecom	MBT	39,53	0,00	0,00	0
Rogers	RCL.B	61,42	0,43	0,71	1894
Telus	T	44,26	-0,41	-0,92	715
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares DEX	XBB	31,73	0,14	0,44	50
iShares MSCI	XEM	29,24	-0,14	-0,48	5
iShares MSCI EMU	EZU	33,12	0,00	0,00	0
iShares S&P 500	XSP	26,83	-0,06	-0,22	381
iShares S&P/TSX	XIC	24,75	-0,09	-0,36	122
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO					
CENOVUS ENERGY INC	CVE	14,31	-0,19	-1,31	6606
TORONTO DOMINION	TD	65,93	-0,27	-0,41	6508
MANULIFE FINANCIAL	MFC	22,89	-0,14	-0,61	4758
KINROSS GOLD CORP	K	5,15	0,02	0,39	4123
IVANHOE MINES LTD	IVN	5,00	-0,27	-5,12	3721
BARRICK GOLD CORP	ABX	26,37	-0,02	-0,08	3524
CRESCENT POINT	CPG	14,04	-0,24	-1,68	3436
ENBRIDGE INC	ENB	56,42	-0,35	-0,62	3370
LUNDIN MINING CORP	LUN	7,09	-0,36	-4,83	3301
SILVER WHEATON	SLW	29,31	0,00	0,00	3091
LES GAGNANTS EN %					
AGT FOOD &	AGT	30,71	1,70	5,86	282
AMAYA INC	AYA	23,39	0,66	2,90	421
OSISKO GOLD	OR	15,34	0,39	2,61	863
IAMGOLD CORP	IMG	5,99	0,13	2,22	2497
CENTERRA GOLD INC	CG	7,54	0,15	2,03	983
ENERPLUS CORP	ERF	10,69	0,21	2,00	697
PURE INDUSTRIAL	AAR.UN	6,45	0,12	1,90	906
NUVISTA ENERGY LTD	NVA	6,95	0,11	1,61	1813
CARDINAL ENERGY	CJ	6,95	0,11	1,61	923
TOREX GOLD	TXG	26,62	0,42	1,60	631
LES PERDANTS EN %					
VALEANT	VRX	11,99	-0,65	-5,14	1053
IVANHOE MINES LTD	IVN	5,00	-0,27	-5,12	3721
OSISKO MINING INC	OSK	5,20	-0,27	-4,94	858
LUNDIN MINING CORP	LUN	7,09	-0,36	-4,83	3301
FIRST QUANTUM	FM	13,47	-0,58	-4,13	2116
SEABRIDGE	SEA	15,18	-0,54	-3,44	107
TECK RESOURCES LTD	TECK.B	28,80	-1,00	-3,36	2890
BROOKFIELD OFFICE	BPO.PR.P	20,40	-0,56	-2,67	203
APHRIA INC	APH	6,67	-0,17	-2,49	2371
CANAM GROUP INC	CAM	6,35	-0,15	-2,31	139
LES GAGNANTS EN \$					
AGT FOOD &	AGT	30,71	1,70	5,86	282
PREMIUM BRANDS	PBH	86,04	0,96	1,13	155
STELLA JONES INC	SJ	43,47	0,67	1,57	247
AMAYA INC	AYA	23,39	0,66	2,90	421
CANADIAN PACIFIC	CP	202,72	0,60	0,30	276
ATCO LTD	ACC.X	50,80	0,59	1,18	243
WEST FRASER TIMBER	WFT	58,20	0,56	0,97	230
FRACO-NEVADA CORP	FNV	93,30	0,50	0,54	490
RESTAURANT BRANDS	QSR	75,84	0,45	0,60	169
ROGERS	RCL.B	61,42	0,43	0,71	1894
LES PERDANTS EN \$					
AGRUM INC	AGU	123,01	-1,05	-0,85	197
TECK RESOURCES LTD	TECK.B	28,80	-1,00	-3,36	2890
CANADIAN NATURAL	CNQ	44,21	-0,71	-1,58	1979
CANADIAN IMPERIAL	CM	112,17	-0,71	-0,63	1384
FORTIS INC	FTS	44,32	-0,66	-1,47	1325
VALEANT	VRX	11,99	-0,65	-5,14	1053
SAPUTO INC	SAP	46,02	-0,61	-1,31	319
ALIMENTATION	ATD.B	61,13	-0,60	-0,97	

ÉCONOMIE



JOEL SAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

Un manifestant participant à un rassemblement organisé à Paris en mai 2016 pour dénoncer les pratiques de Monsanto

ENVIRONNEMENT

Le géant de l'agrochimie Monsanto accusé d'« écocide » par un tribunal citoyen

La Haye — Un tribunal citoyen informel de cinq juges professionnels a accusé mardi le géant américain Monsanto de violation des droits de la personne, d'impact négatif sur l'environnement ainsi que du crime d'« écocide ».

Monsanto, qui produit des semences génétiquement modifiées ainsi que des pesticides controversés, a déjà rejeté les conclusions de cette assemblée, « organisée avec un résultat prédéterminé ».

Ce tribunal citoyen a rendu un avis consultatif destiné à alimenter les lois existantes, notamment par la création d'une jurisprudence au sein du droit international, après un événement de trois jours organisé en octobre à La Haye par des centaines de groupes citoyens. Chargés de répondre

à six questions sur l'environnement, l'alimentation et la santé notamment, cinq juges professionnels internationaux avaient alors entendu une trentaine de témoins, dont des scientifiques, des agriculteurs et des apiculteurs.

Le tribunal informel a estimé mardi que « les activités de Monsanto causent des dommages aux sols, à l'eau et de manière générale à l'environnement ». Pour ces juges citoyens, « le droit international doit désormais affirmer, de manière précise et claire, la protection de l'environnement et le crime d'écocide », à savoir l'atteinte grave à l'environnement ou sa destruction.

Devant la Cour pénale internationale?

« Le Tribunal relève que, si le crime d'écocide devait être

érigé, à l'avenir, au rang de droit international, les faits rapportés pourraient relever de la compétence de la Cour pénale internationale » (CPI), a indiqué le Tribunal international Monsanto, s'interrogeant sur sa complicité de crime de guerre en produisant le défoliant agent orange utilisé par les forces armées américaines (1962-1973) durant la guerre du Vietnam.

Basée à La Haye, la CPI est compétente pour poursuivre des auteurs présumés de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre commis depuis le 1^{er} juillet 2002. Récemment, le procureur Fatou Bensouda a exprimé l'intention de se concentrer davantage sur les crimes environnementaux, tels que l'accaparement des terres.

Mais le géant de l'agrochimie et des OGM a accusé le tribunal citoyen informel d'être « mis en scène par un groupe sélectionné de critiques anti-technologie agricole et anti-Monsanto qui ont joué les organisateurs, le juge et le jury » et de nier « les preuves scientifiques existantes et les résultats judiciaires sur plusieurs thématiques ». « Nous restons engagés à un véritable dialogue avec ceux qui sont sincèrement intéressés par l'agriculture durable », a ajouté le groupe dans un communiqué.

Aux États-Unis, la fusion à 66 milliards de dollars entre l'allemand Bayer et Monsanto est actuellement en examen approfondi par le département américain de la Justice.

Agence France-Presse

Fondation investit dans Petit Paris

Fondation a annoncé un investissement de 1,4 million dans Produits forestiers Petit Paris aux côtés de l'actionnaire majoritaire, la Coopérative forestière de Petit Paris, afin de soutenir la modernisation des équipements de son usine. À titre de gestionnaire du Fonds Biomasse Énergie, Fondation annonce aussi un investissement de 1 million dans Produits forestiers Petit Paris spécifiquement pour la mise en place d'une bouilloire à la biomasse.

Le Devoir

Goldman Sachs accroît ses bénéfices

New York — Goldman Sachs a affiché mardi un bénéfice de 2,16 milliards \$US, comparativement à celui de 1,2 milliard réalisé à la même période un an plus tôt. Le bénéfice par action a pour sa part grimpé à 5,15 \$US, par rapport à celui de 2,68 \$US de la même période un an plus tôt. Le président et chef de la direction de la banque d'affaires, Lloyd Blankfein, a qualifié le trimestre de « mitigé » et admis que l'activité des clients connaissait des difficultés. Même si cette dernière négocie pratiquement tous les instruments financiers disponibles sur Wall Street, ses plus importants clients sont surtout dans les devises et les matières premières. Or, ces deux secteurs ont connu beaucoup de volatilité au dernier trimestre, ce qui pourrait expliquer les résultats décevants.

Associated Press

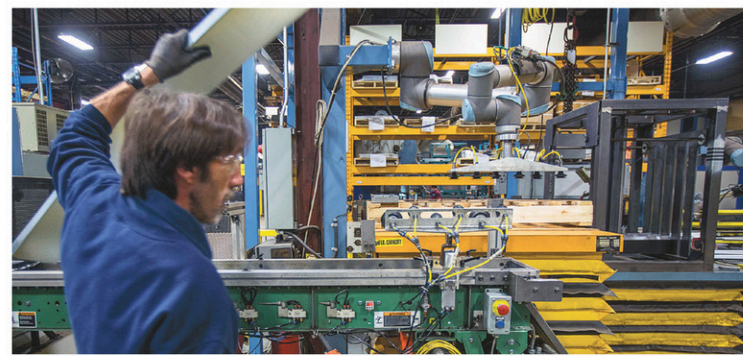
La Banque du Canada craint les effets secondaires de l'automatisation

Ottawa — Même si l'économie canadienne pourrait bientôt commencer à récolter les bénéfices économiques attribuables au progrès technologique, elle devrait aussi se préparer à de douloureux effets secondaires, comme des pertes d'emplois et de plus grandes inégalités de revenus, a prévenu mardi une responsable de la Banque du Canada.

Dans le texte d'un discours qu'elle devait livrer mardi devant la Chambre de commerce de Toronto, la première sous-gouverneure de la banque centrale, Carolyn Wilkins, a estimé que les innovations comme l'automatisation et l'intelligence artificielle devraient revigorer la productivité des économies avancées comme celle du Canada.

Mais M^{me} Wilkins a aussi souligné que plusieurs experts prédisent certains effets secondaires indésirables à ces avancées — notamment des répercussions importantes sur près de la moitié de tous les emplois d'ici 20 ans dans certains pays industrialisés. Selon elle, les décideurs doivent aussi se préparer à mettre en œuvre certaines mesures pour s'assurer que les autres effets secondaires, comme l'amplification de l'inégalité de revenus. En effet, les travailleurs dont les compétences sont complémentaires aux nouvelles technologies pourraient s'en sortir beaucoup mieux que ceux dont les tâches seront transférées à des machines, a-t-elle rappelé.

M^{me} Wilkins estime qu'il faudra se concentrer sur l'éducation et la formation axée sur les com-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

La robotisation pourrait bouleverser le marché du travail.

ptences pour aider les travailleurs à s'ajuster à ce qui pourrait être une difficile transition.

Précédents

Le Canada a déjà traversé de telles périodes de changement par le passé, a souligné la sous-gouverneure, en évoquant notamment la transformation du secteur de l'agriculture.

Les innovations agricoles ont fait baisser les prix des aliments, ce qui a permis aux consommateurs de disposer de plus d'argent pour se procurer d'autres biens. En conséquence, la demande a grimpé dans d'autres industries et de nouveaux emplois ont ainsi été créés.

La Presse canadienne



Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

Professeure ou professeur

MISSIOLOGIE PROTESTANTE ÉVANGÉLIQUE

Faculté de théologie et de sciences religieuses

Poste régulier à temps plein
CLÔTURE DU CONCOURS : 5 mai 2017, 16 h
ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} août 2017
INFORMATION : ulaval.ca/emplois

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.



IMMOBILIER

Les ventes de maisons atteignent un niveau record

La surchauffe à Toronto pourrait avoir des impacts ailleurs au Canada

CRAIG WONG

à Ottawa

1,1%

Taux d'augmentation des ventes dans le résidentiel enregistré en mars 2017

Les ventes de maisons au Canada ont atteint un niveau record le mois dernier, propulsées par des transactions dans le marché hyperactif de Toronto — ce qui n'a pas manqué d'alimenter les inquiétudes sur le secteur immobilier de la métropole.

L'Association canadienne de l'immeuble a indiqué mardi que les ventes effectuées par l'entremise des systèmes MLS canadiens avaient augmenté de 1,1% en mars et ainsi battu le record mensuel précédent, qui datait d'avril 2016. Sur une base désaisonnalisée, les ventes se sont chiffrées à 46 353 unités, en hausse par rapport aux 45 856 de février.

L'économiste en chef de la Banque de Montréal, Douglas Porter, a souligné que la perception sur la situation du marché immobilier variait grandement en fonction de l'endroit où une personne réside. « Le marché immobilier est enflammé dans la quasi-totalité de la province de l'Ontario, tandis que la majorité du reste du pays se demande pourquoi il y a tant d'agitation », a écrit M. Porter dans une note.

Mises en garde

Les décideurs, des groupes de réflexion et la Banque du Canada ont livré plusieurs mises en garde sur les dangers inhérents à une surchauffe du marché immobilier. En effet, même si le problème semble circonscrit à Toronto, une correction pourrait avoir un impact sur l'ensemble de l'économie du pays, étant donné la taille du secteur immobilier de la ville.

Le prix de vente moyen au pays le mois dernier a été de 548 517 \$, en hausse de 8,2% par rapport à l'année précédente. En excluant les agglomérations vancouveroises et torontoises, le prix moyen s'est chiffré à 389 726 \$.

Comparativement à la même période de l'année précédente, les ventes au pays, non désaisonnalisées, ont été en hausse de 6,6%. Les gains dans Toronto et ses environs ont mené

la marche avec une augmentation de 17%.

Les ventes dans l'agglomération vancouveroïse, l'un des marchés les plus chauds au pays, ont glissé de 31,5% par rapport à mars 2016. Mais la région a enregistré une hausse de 4,1% en mars par rapport à février. L'économiste en chef adjoint de Marchés mondiaux CIBC, Benjamin Tal, a dit croire que le marché de Vancouver avait atteint un creux et avait amorcé une reprise.

Les ventes à Vancouver ont ralenti l'an dernier dans la foulée de la mise en vigueur d'une taxe imposée aux acheteurs étrangers. M. Tal a affirmé que le recul était attribuable au fait que les acheteurs au pays attendaient pour voir les impacts de la taxe, mais que ceux-ci étaient désormais de retour sur les marchés.

« Je crois que Vancouver connaîtra un printemps très solide », a-t-il affirmé.

Bill Morneau à Toronto

Le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, devait rencontrer mardi son homologue de l'Ontario et le maire de Toronto afin de discuter du marché immobilier dans la région de la métropole canadienne. Cette rencontre survient au moment où le gouvernement ontarien s'appête à lever le voile sur de nouvelles mesures très attendues pour ralentir la croissance fulgurante du marché.

Un porte-parole du ministre Morneau a déclaré lundi qu'Ottawa s'inquiétait de la diminution de l'accessibilité au marché immobilier, indiquant qu'il s'agissait d'un enjeu complexe nécessitant beaucoup de discussions.

La Presse canadienne

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



MAISON THÉÂTRE

POUR LES JEUNES DE TOUS ÂGES

DIRECTEUR OU DIRECTRICE ARTISTIQUE LA MAISON THÉÂTRE

La Maison Théâtre est à la recherche d'un directeur ou d'une directrice artistique pour l'aider à poursuivre sa mission et accroître son rayonnement. Diffuseur spécialisé en théâtre pour l'enfance et la jeunesse depuis 1984, la Maison Théâtre donne accès à l'art à un large public de toutes provenances socioculturelles. Associant 28 compagnies, elle constitue un carrefour artistique national qui contribue de manière essentielle à l'essor du théâtre jeune public. La personne qui assumera la direction artistique planifiera, dirigera et supervisera l'ensemble des activités artistiques de la Maison Théâtre. La personne recherchée possède une notoriété et une crédibilité auprès du milieu théâtral et des pouvoirs publics. Elle fait montre d'une vision artistique forte et articulée ainsi qu'une vaste connaissance des compagnies québécoises en théâtre jeune public et de leurs publics.

Pour plus de détails sur cette opportunité, visitez www.maisontheatre.com/emploi/

AVIS LÉGAUX

ÉCONOMIE

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels

Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 10 h 30 à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Biens et services

Appel d'offres : 17-15833
Descriptif : Réparation de cadenas et d'accessoires pour les organisations d'inventaire de la Division logistique pour une période de soixante (60) mois
Date d'ouverture : 8 mai 2017
Dépôt de garantie : Aucun
Renseignements : Alexandre Muniz, agent d'approvisionnement : 514 872-1028

Appel d'offres : 17-15751
Descriptif : Réparation d'un moteur synchrone sans balai de 3000 HP - Usine Charles-J.-Des Bailllets - Projet 2016-44
Date d'ouverture : 10 mai 2017
Dépôt de garantie : 10 % (Cautionnement et/ou chèque visé)
Renseignements : Daniel Léger, agent d'approvisionnement : 514 872-1059

Appel d'offres : 17-16080
Descriptif : Acquisition et livraison de deux (2) échangeurs thermiques pour le système de géothermie du Biôme de Montréal
Date d'ouverture : 8 mai 2017
Dépôt de garantie : 10000 \$, Cautionnement et/ou chèque visé
Renseignements : Francessa Raby, agente d'approvisionnement : 514 872-4907

Appel d'offres : 17-15847
Descriptif : Service de récupération des résidus domestiques dangereux (RDD) pour l'agglomération de Montréal 2018-2020
Date d'ouverture : 8 mai 2017
Dépôt de garantie : 20000 \$, Cautionnement et/ou chèque visé
Renseignements : Franco Coppola, agent d'approvisionnement : 514 868-5711

Appel d'offres : 17-16050
Descriptif : A59 - Location d'une scie à béton avec opérateur pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce pour une période de 36 mois.
Date d'ouverture : 8 mai 2017
Dépôt de garantie : 5 % (Cautionnement et/ou chèque visé)
Renseignements : Geneviève Fortin, agente d'approvisionnement : 514 872-4437

Appel d'offres : 17-15924
Descriptif : Fourniture de mobilier urbain sur mesure en métal ouvré pour le projet Bonaventure de la Ville de Montréal
Date d'ouverture : 10 mai 2017
Dépôt de garantie : 5 % (Toute forme de garantie acceptée)

Appel d'offres : 17-15925
Descriptif : A59 - Fourniture et installation de mobilier urbain sur le chemin de la Côte-des-Neiges de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal
Date d'ouverture : 10 mai 2017
Dépôt de garantie : 5 % (Cautionnement et/ou chèque visé)
Renseignements : Louise Venne, agente d'approvisionnement : 514 868-5944

Appel d'offres : 17-16040
Descriptif : Élections générales 2017 - Impression des bulletins de vote
Date d'ouverture : 8 mai 2017
Dépôt de garantie : 2 % (Toute forme de garantie acceptée)
Renseignements : Roxana D. Racasan Oancea, agente d'approvisionnement : 514 872-6717

Catégorie : Services professionnels

Appel d'offres : 17-16008
Descriptif : Services professionnels en gestion des matières résiduelles fertilisantes (MRF) pour la préparation d'avis de projet, de chargement, de transport et d'épandage des biosolides de la station d'épuration Jean-R. Marcotte de la Ville de Montréal
Date d'ouverture : 10 mai 2017
Dépôt de garantie : Aucun
Renseignements : Louise Venne, agente d'approvisionnement : 514 868-5944

Appel d'offres : 17-16067
Descriptif : Services professionnels en gestion de projets pour la réalisation du programme des compteurs d'eau dans des immeubles municipaux
Date d'ouverture : 10 mai 2017
Dépôt de garantie : Aucun
Renseignements : Pierre L'Allier, agent d'approvisionnement : 514 872-5359

Appel d'offres : 17-16106
Descriptif : Services professionnels en ingénierie et en design urbain pour la conception, la préparation des plans et devis, la surveillance et l'assistance technique pendant les travaux pour divers grands projets sur le territoire de la Ville de Montréal
Date d'ouverture : 8 mai 2017
Dépôt de garantie : Aucun
Renseignements : Robert Normandeau, agent d'approvisionnement : 514 868-3709

Appel d'offres : 17-15961
Descriptif : Services professionnels en conception et en surveillance pour le projet de réaménagement de la rue Saint-Hubert
Date d'ouverture : 8 mai 2017
Dépôt de garantie : Aucun
Renseignements : Yves Belleville, agent d'approvisionnement : 514 872-5298

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 19 avril 2017

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, 19 avril 2017

Le greffier de la Ville
 M^e Yves Saindon

Avis de

Demande de changement de nom

Prenez avis que GABRIELLE MARCHAND, dont l'adresse de domicile est le 4576, Avenue de l'Esplanade, Montréal, Québec, H2T 2Y5, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de GABRIELLE MARCHAND-PARADIS. Cet avis a été rempli et signé à Montréal, le 10 avril 2017, par GABRIELLE MARCHAND.

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à MADELINE CLEROUX, de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district de Beauharnois situé au 74 rue Académie, Salaberry-de-Valleyfield, dans les 30 jours afin de recevoir la DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN DÉLASSÉMENT FORCÉ AUX FINS D'ÊTRE AUTORISÉE À VENDRE LES BIENS HYPOTHÉQUÉS SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE ET AVIS D'ASSIGNATION qui y a été laissée à votre attention dans la cause numéro 750-17-00698-17.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 13 avril 2017

Daniel Gratton, Huisier de Justice

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à 9246-9659 QUÉBEC INC. de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal situé au 1 rue Notre-Dame Est, à Montréal, dans les 30 jours afin de recevoir la Demande en Justice Introductive d'Instance en Passation de Titre et en Dommage et Avis d'Assignment et Avis de Préinscription d'une Demande en Justice qui y a été laissée à votre attention dans la cause numéro 500-17-09894-174.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de MARC LANDREVILLE, huissier de justice, qui a tenté sans succès de vous signifier le document ci-haut mentionné.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 13 avril 2017

Daniel Gratton, Huisier de Justice

IBDO

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Article 102 (4)

No Cour: 500-11-052027-170
 No Ottawa: 41-344093

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

Service de Conteneurs 3R Inc., Corporation constituée ayant son siège social au 3501, rue Broadway, Montréal (Québec) H1B 5B3.

AVIS est, par les présentes donné qu'une ordonnance de faillite a été rendue à l'égard de Service de Conteneurs 3R inc. le 31 mars 2017 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26^e jour d'avril 2017 à 10h00, au bureau du syndic BDO Canada Limitée 1000 de la Gauchetière ouest, bureau 200, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Daté de Montréal, ce 11^e jour d'avril 2017.

BDO Canada Limitée
Ronald P. Gagnon,
LL.B. CIRP, SAI
 1000, de la Gauchetière ouest, bureau 200
 Montréal (Québec) H3B 4W5
 Tél.: 514-934-7810

AVIS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC. ET DE LA SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE

Nous vous informons par la présente que l'assemblée annuelle des porteurs d'actions ordinaires de la Financière Sun Life inc. et que l'assemblée annuelle des titulaires de contrat ayant droit de vote et de l'unique actionnaire de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie se tiendra le mercredi 10 mai 2017 à 9 h, à l'immeuble de la Financière Sun Life, au 150, rue King Ouest, 2^e étage, à Toronto, en Ontario.

Les titulaires de contrat de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie qui souhaitent recevoir un avis de l'assemblée accompagnée de renseignements sur les questions qui seront présentées à l'assemblée peuvent écrire au secrétaire de la Compagnie à l'adresse suivante : 150, rue King Ouest, Toronto, Ontario, M5H 1J9.

Toronto, le 19 avril 2017.

Brigitte K. Catellier
 Vice-présidente,
 Vice-directrice juridique
 et Secrétaire générale

Financière Sun Life

Pour rendre acceptable...
 Finacceptable.

Financière Sun Life

PallAmi

HEBDOS

SUITE DE LA PAGE B 1

conclure des ententes avec les acquéreurs potentiels pour ce qui est de l'impression et de la distribution des journaux. Elle demeurera également l'éditrice des journaux qui seraient invendus.»

Stratégie d'affaires

Katherine Chartrand, directrice principale des communications d'entreprise, indique que l'impact du projet de loi permettant aux municipalités de publier leurs avis publics en ligne, sur leur site, et la tiédeur des mesures de soutien aux médias écrits présentées dans le budget Leitão ont eu peu d'incidences. Cette décision «s'inscrit dans notre stratégie d'affaires visant la transformation de TC Transcontinental». L'entreprise a vendu son actif média en Saskatchewan en 2016. La semaine dernière, elle annonçait la vente de 28 publications et de quatre usines d'impression dans les Maritimes à la société mère de The Chronicle Herald.

Et M^{me} Chartrand d'insister : «Cela ne nous empêche pas de

demeurer au sein de la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec et de partager la même position énoncée le 28 mars, à savoir que les mesures visant à appuyer les médias écrits dans leur transformation numérique sont insuffisantes.»

Accueil favorable

Pour sa part, le président d'Hebdo Québec, Gilbert Paquette, a accueilli favorablement l'annonce de Transcontinental. De toute évidence, «il n'y a pas d'acheteurs nationaux ni d'intérêt parmi les grandes entreprises médias. Cela ouvre la porte à un renforcement du positionnement des indépendants, cela permet aux joueurs locaux de s'organiser», a précisé le président de l'Association représentant 31 journaux hebdomadaires indépendants francophones.

Transcontinental retenait 75% du marché après l'acquisition, conclue en 2014, des hebdomadaires de Sun Media au Québec. Avec la décision de Transcontinental, «nous obtenons un retour du balancier vers l'atteinte d'un équilibre pour les indépendants», soutient Gilbert Paquette. Selon lui, les acheteurs sont nombreux au Québec pour ces pu-

Pour une protection de l'information régionale

La Fédération nationale des communications (CSN) se dit inquiète à la suite de l'annonce faite par Transcontinental. «De telles ventes entraînent toujours leur lot de restructurations et participent à l'érosion de l'information régionale qui est déjà mal en point. Le gouvernement aurait dû agir davantage pour protéger la qualité de l'information et ainsi soutenir les médias régionaux. Ce qui a été annoncé à cet effet dans le dernier budget est nettement insuffisant», ajoute la CSN, qui soutient que les mesures présentées excluent de facto les médias de Transcontinental. Citant une récente étude d'Influence communication, elle ajoute que «moins de 1% de tout le contenu médiatique quotidien au Québec porte sur les régions, alors que ce pourcentage s'élevait à 8% au début des années 2000».

Le profit de Rogers Communications en forte hausse

Toronto — Rogers Communications a affiché mardi un bénéfice au premier trimestre en hausse de près de 28%. Le géant canadien des télécommunications a engrangé un profit net de 294 millions pour le trimestre clos le 31 mars, comparativement à celui de 230 millions à la même période l'an dernier. Rogers a attribué une partie

de cette croissance à ses activités sans fil, qui ont accueilli 60 000 nouveaux consommateurs — une hausse de 46 000 par rapport à la même période l'an dernier. Les revenus de la société torontoise se sont chiffrés à 3,34 milliards, en hausse par rapport à ceux de 3,25 milliards au premier trimestre de l'année dernière. Le bénéfice net par action était de 57 ¢, comparativement à celui de 45 ¢ l'an dernier. Le bénéfice ajusté de Rogers Communications a atteint 64 ¢ par action.

La Presse canadienne

Le Fonds FTQ acquiert une participation dans Choquemod Canada

Le Fonds de solidarité FTQ a fait l'acquisition d'une participation minoritaire et devient le premier actionnaire externe de Choquemod Canada. Partenaire financier depuis 2011, la Banque Nationale accorde pour sa part un nouveau prêt, peut-on lire dans le communiqué de presse diffusé mardi.

Les modalités financières de l'entente n'ont pas été précisées. Fondée en 1948, Choquemod est une entreprise française spécialisée dans la fabrication de truffes au cacao. Acquis par Ghislain Lesaffre et Antoine Fortin en 2008, la compagnie s'est tournée vers les marchés canadien, américain et mexicain. Choquemod Canada a lancé ses opérations en avril 2011, avec son usine à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'entreprise compte 40 employés dans ses installations situées en Montérégie.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Montréal

Invitation

SÉANCE DU CONSEIL

Les membres de votre conseil d'arrondissement, M. Russell Copeman, maire d'arrondissement, Mme Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges, M. Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, M. Jeremy Searle, conseiller du district de Loyola, M. Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon, et M. Lionel Perez, conseiller du district de Darlington vous invitent à participer à la prochaine séance du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce,

Le lundi 1^{er} mai 2017 à 19 heures
 au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges

Au cours de cette assemblée, une période de 90 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens sur tous les sujets concernant l'arrondissement ou l'administration municipale. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 18 h 15 à 18 h 45.

L'ordre du jour ainsi que les dossiers décisionnels sont généralement disponibles dans la section Mairie d'arrondissement du site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (ville, montreal.qc.ca/cdn-ndg) ainsi qu'au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (311 - arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce) au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, le jeudi précédant la séance du conseil d'arrondissement, en après-midi. La séance du conseil est diffusée en direct sur le site Internet de l'arrondissement.

N.B. L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance.

La secrétaire d'arrondissement,
 Geneviève Reeves, avocate

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels

Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 17-15509

Services professionnels en ingénierie et architecture pour la mise à niveau de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux

L'ouverture des soumissions prévue pour le 24 avril 2017 est reportée au 26 avril 2017 à 10 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, le 19 avril 2017

Le greffier de la Ville
 M^e Yves Saindon

Appel d'offres

Montréal

Service de l'eau

Direction de l'eau potable

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 10205

Descriptif : Mise à niveau de la station de pompage Closse

L'ouverture des soumissions prévue pour le 24 avril 2017, est reportée au 8 mai 2017, à 10h30, au Service du greffe de la Ville de Montréal, à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6.

Montréal, le 19 avril 2017

Le greffier de la Ville
 M^e Yves Saindon

Avis public

Montréal

Articles 12 et 18 - Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1)

Avis est donné qu'à l'assemblée du conseil d'agglomération du 26 janvier 2017, le projet de règlement intitulé «Règlement modifiant le Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026)», a été présenté et un avis de motion a été donné en vue de son adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la Ville a tenu une consultation sur ce projet de règlement auprès de ses employés au cours des mois de février et mars 2017. À la suite des commentaires reçus, des modifications y ont été apportées, notamment pour améliorer la compréhension ou préciser le sens de certaines dispositions.

Ce projet de règlement sera soumis au conseil municipal lors de son assemblée ordinaire du 24 avril 2017 afin que ce conseil adopte une résolution établissant son orientation sur ce dossier. Le projet de règlement sera ensuite soumis au conseil d'agglomération en vue de son adoption finale lors d'une assemblée ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 avril 2017 à 17 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 275, rue Notre-Dame Est.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal. Il peut également être consulté, avec le présent avis public, sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca

Montréal, le 19 avril 2017

Le greffier de la Ville
 M^e Yves Saindon

Appel d'offres

Montréal

Services institutionnels

Gestion et planification immobilière

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 5791

Descriptif : Conception-construction de l'usine d'assainissement du lixiviat au Complexe environnemental Saint-Michel (CESM)

L'ouverture des soumissions prévue mercredi le 19 avril 2017 est reportée au lundi le 1^{er} mai 2017, à 10h30 au Service du greffe de la Ville de Montréal; les dossiers seront déposés à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6.

Montréal, le 19 avril 2017

Le greffier de la Ville
 M^e Yves Saindon

Appel d'offres

Montréal

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Bureau de projets d'aménagement – Grands parcs

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 10 h 30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 17-6958

Descriptif : Réfection de la Maison Thomas-Brunet – Parc nature du Cap-Saint-Jacques

Date d'ouverture : 8 mai 2017

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.infos.dgppv@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 avril 2017

Visite supervisée des lieux :

N/A. ou Oui, obligatoire :

La visite supervisée des lieux est obligatoire. La date limite pour prendre rendez-vous est le 21 avril 2017 à 12h00, à l'adresse courriel suivante : ted.alain.michel@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu du 24 avril 2017 au 27 avril 2017 fin inclusivement, selon l'horaire suivant : 9h00 à 11h00 ou 13h00 à 15h00.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 19 avril 2017

Le greffier de la Ville
 M^e Yves Saindon

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi : réservations avant 11 h le vendredi

Publications du mardi : réservations avant 15 h le vendredi

avisdev@ledevoir.com // Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340

LES SPORTS



FRANK FRANKLIN II ASSOCIATED PRESS

Les Rangers égalisent la série

Les Rangers de New York ont créé l'égalité dans leur série quart de finale de l'association de l'Est grâce à une victoire par le score de 2-1 contre le Canadien de Montréal, mardi soir au Madison Square Garden. Un but de Rick Nash (notre photo) pendant la cinquième minute de jeu de la période médiane a donné l'avantage à la troupe d'Alain Vigneault. Jesper Fast, à 11:39 du premier vingt, et Torrey Mitchell pour le Canadien, environ sept minutes plus tard, avaient auparavant chacun inscrit leur premier but des séries. La série se transporte donc à Montréal pour la présentation du cinquième match, jeudi soir. Lisez le compte rendu complet du match sur nos autres plates-formes numériques.

La Presse canadienne

Hockey U18 : la Finlande inflige un premier revers au Canada

Kristian Vesalainen a enfilé trois buts et la Finlande a vaincu le Canada 6-3 au championnat du monde de hockey des moins de 18 ans. Le Canada (3-1-0) a encaissé sa première défaite du tournoi et termine le tournoi préliminaire au deuxième rang derrière la Finlande (4-0-0) dans le groupe A. Les deux équipes ont gagné leur billet pour les quarts de finale. Miro Heiskanen, Santeri Virtanen et Teemu Engberg ont aussi marqué pour les vainqueurs. Jack Studnicka, Jett Woo et MacKenzie Entwistle ont réussi les buts du Canada. « Nous étions plutôt excités de jouer, nous avons écopé d'une pénalité dès la première séquence et ils ont marqué en avantage numérique, a expliqué l'entraîneur canadien, Darren Rumble. « C'est le premier obstacle auquel nous avons à faire face. Cette équipe [la Finlande] va probablement se retrouver en finale. Notre objectif sera d'avoir une autre occasion de l'affronter. » Les quarts de finale commencent jeudi.

La Presse canadienne

Monte-Carlo: Tsonga est surpris par un qualifié

De retour sur les courts pour la première fois depuis la naissance de son fils, Jo-Wilfried Tsonga a été surpris par un qualifié au deuxième tour du Masters de Monte-Carlo. La septième

tête de série s'est inclinée devant son compatriote Adrian Mannarino 6-7 (3), 6-2, 6-3 dans le premier tournoi d'importance de la saison sur terre battue. Dixième raquette mondiale, Tsonga menait 3-0 au premier set avant que Mannarino ne lui crée des ennuis avec un bon mélange de coups en fond de court et de balles coupées. Mannarino a inscrit six bris de service et fera maintenant face au vainqueur du duel opposant Lucas Pouille à Paolo Lorenzi.

Associated Press

Stastny se rapproche d'un retour au jeu

L'attaquant Paul Stastny des Blues de St. Louis a patiné pour la première fois depuis un mois, mardi, après avoir raté les 13 derniers matchs en raison d'une blessure au bas du corps. L'entraîneur Mike Yeo a précisé que Stastny est évalué sur une base quotidienne. Les Blues détiennent une avance de 3-0 dans la série de première ronde contre le Wild du Minnesota. Le quatrième match sera présenté mercredi soir à St. Louis. Stastny a été contraint de quitter le match à Denver, le 21 mars, après avoir été atteint au pied par un tir de Vladimir Tarasenko. Il a amassé 18 buts et 22 passes en 66 matchs cette saison. Mardi à l'entraînement, Stastny s'est retrouvé aux côtés de Vladimir Sobotka et de Zach Sanford à la place habituelle d'Alexander Steen. Steen ne s'est pas entraîné, mais Yeo a révélé qu'il jouera mercredi.

Associated Press

BASEBALL

Les arbitres pourraient devoir expliquer leurs décisions

BEN WALKER

Adrian Gonzalez plonge au marbre, semble battre le receveur des Cubs Willson Contreras, mais est déclaré retiré. « Sauf! » crient les partisans au Dodger Stadium, qui viennent de voir la reprise sur l'écran géant.

Les arbitres révisent la séquence sur vidéo et, près de trois minutes plus tard, ils rendent leur décision: retiré!

Vous voulez savoir exactement comment sont prises ces décisions contestées, comme celle-ci dans la dernière série de championnat de la Nationale? Bientôt, peut-être que nous le pourrons.

Bien que rien ne soit encore convenu, la Ligue majeure de baseball et ses arbitres doivent discuter d'un plan qui ferait en sorte que l'arbitre en chef porte un micro afin d'expliquer les décisions prises à la

suite d'une reprise vidéo, un peu à la manière de la NFL.

Selon un des scénarios proposés, la première utilisation de ce système serait faite lors du match des étoiles du 11 juillet. Il serait peaufiné pendant la deuxième moitié de saison et utilisé pendant les séries.

Des personnes au fait de ces négociations ont parlé sous le couvert de l'anonymat à l'Associated Press puisqu'aucune entente n'a pour l'instant été conclue.

Les arbitres sont à mi-chemin de leur convention collective de cinq ans. Tout changement entraînerait des négociations, et il faudra s'assurer que les deux parties sont à l'aise avec ce système, qui devra être efficace, précis et facile.

Dans la NFL, entendre « après révision » fait maintenant partie de l'expérience d'une rencontre. La Ligue nationale de hockey de-

mande aussi à ses arbitres d'expliquer les décisions rendues à la suite de reprises vidéo.

La NBA utilise une approche différente: les arbitres ont une conversation avec la centrale de révisions, expliquent la décision à la table du marqueur officiel et aux deux bancs, puis l'annonceur maison informe la foule.

La Ligue majeure de baseball a tenté d'accélérer le processus de révision cette saison, visant un temps maximal de deux minutes. « Ça prendra plus de temps, a indiqué le lanceur des Red Sox David Price. Ça ne va pas accélérer le processus. »

Cela ne rendrait pas le processus plus intéressant pour les spectateurs? « Oui, jusqu'à ce qu'ils éprouvent des ennuis avec le micro », a-t-il ajouté.

Associated Press

AVIS DE DÉCÈS



Monsieur Guy Piquette, PSS
1926 - 2017

Né à Montréal le 26 mars 1926, ordonné prêtre le 3 juin 1950, incardiné au diocèse de Montréal et admis dans la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice en 1953, il a été rappelé à Dieu le 8 avril 2017. Il laisse dans le deuil sa parenté, ses amis et ses confrères supérieurs.

Vendredi 21 avril : 15 h - 17 h et 19 h - 21 h
Exposition de la dépouille mortelle
Séminaire de Saint-Sulpice
116, rue Notre-Dame Ouest
Montréal QC H2Y 1T2 - Place d'Armes

Samedi 22 avril :
Chapelle Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
(Basilique Notre-Dame de Montréal)
Exposition : 9 h 30
Eucharistie des funérailles : 10 h 30

Les cendres seront déposées ultérieurement à la crypte de la chapelle du Grand Séminaire de Montréal.

Dans la foi, les Prêtres de Saint-Sulpice partagent l'espérance qui nous unit au mystère de la mort et de la résurrection du Christ, renouvelé dans la célébration de l'Eucharistie. Ils vous invitent à manifester votre solidarité par la prière et l'Action de grâces pour la vie et le ministère presbytéral que M. Piquette a déployé, notamment comme professeur et animateur spirituel pendant de nombreuses années. RIP

Direction funéraire :
Résidence funéraire Laurent Thériault
Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE



Coulobre (née Poirier), Roselyne
1934-2017

À Montréal, le 12 avril 2017 est décédée paisiblement madame Roselyne Poirier à l'âge de 82 ans.

Elle était l'épouse de feu monsieur Guy Coulobre.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Renaud (Lise Gagné), Brigitte (François Jasmin), Catherine (Laurent Pignat), ses petits-enfants, Thomas, Antoine, Lambert, Elliot et Étienne, sa sœur Paulette ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille recevra les condoléances au complexe :

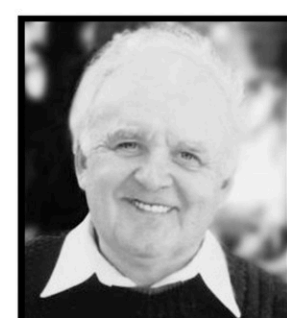


Alfred Dallaire | MEMORIA

1111, rue Laurier Ouest, Outremont

514 277 7778 | memoria.ca

le vendredi 21 avril à partir de 11h00 et une cérémonie commémorative suivra à 12h30.



Jacques Laliberté
1936 - 2017

À Montréal le 12 avril, par un après-midi ensoleillé, entouré des siens qu'il chérissait, Jacques Laliberté s'est doucement éteint après une longue maladie qu'il avait courageusement combattue.

Passionné d'éducation, il a œuvré principalement au niveau collégial où il était aimé et apprécié dans son apport à l'avancement de la pédagogie.

Il laisse dans le deuil son épouse Denise Lauzon, son fils Louis (Nathalie), sa fille Michèle, ses petits-enfants Flavie et Colin ainsi que leur mère Myriam, son frère André et ses sœurs Lise (Jacques), Lucie (Gilles), Monique, Francine (Normand), ses beaux-frères Claude, Jean-Paul et Luc Lauzon, sa belle-sœur Gertrude Lauzon-Hoffmann ainsi que ses nombreux neveux, nièces et amis.

La famille recevra parents et amis au complexe funéraire



Alfred Dallaire | MEMORIA

1120, rue Jean-Talon Est

514 277 7778 | memoria.ca

vendredi 21 avril de 18h à 21h et samedi 22 avril de 10h à 11h30. Une cérémonie commémorative aura lieu au salon même à 11h30.

Au lieu de fleurs vos marques de sympathie pourraient se traduire par un don à la Fondation Paul Gérin-Lajoie ou à la Fondation des maladies mentales.

LES PETITES ANNONCES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322

Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit



598

SERVICES DIVERS

Testez votre français
https://sites.google.com/
site/1001doutes

Épreuves difficiles. Ponctuation, anglicismes, etc. Jeu qui vous entraîne à détecter les erreurs.



Les petits frères
des Pauvres

La famille des
personnes âgées seules

Pour donner
1.866.627.8653

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

CHARLEVOIX : LE FLEUVE DANS VOTRE ASSIETTE



À LOUER AU MOIS

Maison sur la falaise de Pointe-au-Pic (La Malbaie). Tranquille. Entièrement meublé, 3 chambres, tout compris, câble, Wi-Fi. Vue panoramique sur le fleuve et les montagnes. Près de tous les services et attractions. Immense terrain. Non-fumeur. Pas d'animaux. Avril, mai, octobre et novembre 2017 : 2 000 \$ / mois. Septembre et décembre 2017 : 2 500 \$ / mois

438-491-2301
PRECOURT.GAGNE@GMAIL.COM

564

DÉCORATION INTÉRIEURE



BAIN EN BOIS
100% QUÉBEC
ARTECO INC

arteco.ca
438.397.1560
arteco.inc@gmail.com

PARCE QUE VOUS
ÊTES UNIQUE

Allô prof : des services GRATUITS d'aide aux
devoirs offerts à la grandeur du Québec!

Montréal
(514) 527-3726
Québec
(418) 843-5355

Extérieur
1-888-776-4455
Internet
www.alloprof.qc.ca



160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION
INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LACHINE, bach., 3 1/2, très propre, semi-meublé, entrées lav./séc. Pas animaux. Réf. enquête crédit néc. N-fumeur. 500 \$, Stat. dispo. 75 \$/mois en sus. 514-838-4878

Près U DE M - 6 1/2 libre Terrasse, électros inclus. Chauffé. Pers. Iranq. 1 600 \$. Réf. & enq. crédit néc. Ecrire à bertinglasson@hotmail.com

164

CONDOMINIUMS À LOUER

AHUNTSIC
6 1/2 sur 2 étages avec garage. Près Cégep André-Grasset et Ahuntsic, près de tous les services. JUILLET. 1 400 \$. 514 816-1487

HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonnevisite.ca/nyons mariehalarie@gmail.com 819-300-1330

307

LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
1317, ave du Mont-Royal Est

Un don d'espoir pour la vie
ARMÉE DU SAUT
1-877-488-4222
www.ArmeduSaut.ca

MUSIQUE CLASSIQUE

Parsifal en apothéose du 40^e Festival de Lanaudière

CHRISTOPHE HUSS

Mardi, le nouveau directeur artistique du Festival de Lanaudière, Gregory Charles, a beaucoup parlé de lui, de son parcours et de son désir de convertir la terre entière à la musique classique. Il a aussi annoncé le programme de la 40^e édition du Festival, manifestation présentée par lui comme un « poumon » de l'identité québécoise.

Le nectar de la programmation 2017, largement bouclée avant l'arrivée à la barre du nouveau directeur artistique, se niche dans le concert de clôture: une représentation en version de concert de *Parsifal* de Wagner, dirigée par Yannick Nézet-Séguin. Christian Elsner sera Parsifal; Peter Rose, Gunemann; Brett Polegato, Amfortas; Mihoko Fujimura, Kundry. Ce concert servira de galop d'essai au chef, qui dirigera cette œuvre au Met la saison prochaine dans la production de François Girard.

Kent Nagano dirigera trois fois l'OSM. D'abord en ouverture, le 1^{er} juillet, avec, notamment, Alain Lefèvre dans le *Concerto en sol* de Ravel et la 5^e symphonie de Mahler, ainsi que les 4 et 5 août: Ioulianna Avdeïeva y jouera le 1^{er} concerto de Tchaïkovski et Sumi Jo et Jean-François Lapointe chanteront le *Requiem* de Fauré, les symphonies au programme étant la 39^e de Mozart et la 2^e de Brahms.

Jean-Marie Zeitouni et Bernard Labadie réuniront I Musici et Les Violons du Roy pour trois concerts Mozart-Beethoven-Schubert, les 8 et 9 juillet. On y entendra entre autres les *Symphonies n° 3, 5 et 7* de Beethoven. Marc-André Hamelin donnera un récital (21 juillet) et jouera le concerto «*Empereur*» de Beethoven (22 juillet).

Dans les églises, le Quatuor Jupiter achèvera son intégrale Beethoven amorcée l'an dernier, des musiciens québécois autour de Stéphane Tétrault donneront trois concerts, Charles Richard-Hamelin proposera son nouveau récital à L'Assomption et le pianiste international invité sera Luca Buratto.

Quant à la touche Gregory Charles, elle se trouve dans sa participation avec Marc Hervieux à un concert le 30 juillet; dans la présence du «*Virtuose Orchestra*», un orchestre de jeunes, le 23 juillet; dans l'engagement, le samedi 15 juillet, des lauréats 2016 et 2017 de l'émission *Virtuose*, Emily Oulousian et Zhan Hong Xiao, accompagnés par la Sinfonia de Lanaudière et Stéphane Laforest, qui se voient ainsi promu à la prestigieuse case du samedi soir, au même titre que le chef Julien Proulx, le baryton Hugo Laporte et la mezzo Marie-Andrée Mathieu, le 29 juillet.

Le Devoir

Riches découvertes de l'ère pharaonique

Huit momies et un millier de figurines funéraires sont exhumées en Haute-Égypte

MOHAMED ABDEL AZIZ
à Louxor

Huit momies, des sarcophages en bois aux couleurs vives, un millier de figurines funéraires: des archéologues ont fait des découvertes fabuleuses en Haute-Égypte dans une tombe de l'époque pharaonique, vieille de près de 3500 ans.

La tombe, près de la ville de Louxor, véritable musée à ciel ouvert dans le Sud égyptien, et de la vallée des Rois, appartenait vraisemblablement à Userhat, un magistrat de la XVIII^e dynastie (1550-1295 avant J.-C.), portant le titre de «*juge de la ville*». Mais elle a été réutilisée quelques siècles plus tard sous la XXI^e dynastie, pour accueillir d'autres momies.

«*C'était une surprise de découvrir autant d'éléments à l'intérieur: des ustensiles en argile portant le nom du propriétaire de la tombe, plusieurs sarcophages et des momies, ainsi que plus d'un millier d'ouchebti*», petites statuette funéraires déposées dans les tombes pour servir le mort dans l'au-delà, a indiqué le ministre des Antiquités, Khaled al-Anani, lors d'une visite de la tombe organisée mardi pour la presse.

Dans un premier temps, la porte-parole du ministère des Antiquités, Nevine el-Aref, avait rapporté la découverte de «*six momies*», précisant que ce chiffre pourrait augmenter en raison de la présence de fragments supplémentaires.

Puis, le chef de la mission archéologique, Mostapha Waziri, a annoncé un total de «*huit momies et dix sarcophages*» retrouvés dans la tombe. «*Les*



STRINGER AGENCE FRANCE-PRESSE

Des experts égyptiens s'activent autour de sarcophages en bois, brisés mais bien conservés.

fouilles se poursuivent», a-t-il avancé en guise d'explication.

Protégées des pillleurs

Dans la tombe, des experts égyptiens s'activent autour de sarcophages en bois, brisés mais bien conservés, décorés de personnages et de motifs pharaoniques aux couleurs vives, jaune, rouge, noir et bleu. À l'intérieur, des momies enveloppées de lin blanc noirci par les âges.

«*La tombe date de la XVIII^e dynastie, mais il semblerait qu'elle a été réutilisée sous la XXI^e dynastie (1070-945 avant J.-C.), une époque connue comme celle des voleurs de tombe*», indique

«*C'était une surprise de découvrir autant d'éléments à l'intérieur*»

Khaled al-Anani, ministre égyptien des Antiquités

à l'AFP M. Waziri, dont l'équipe effectue des fouilles dans le secteur de Dra Aboul el-Naga.

«*Un individu doté d'une conscience, un prêtre ou un haut fonctionnaire, aurait récupéré des sarcophages*» initialement placés dans des tombes profanées par des pillleurs, et les aurait introduits dans l'hypogée datant de la XVIII^e dynastie pour les préserver, explique l'archéologue.

Devant la tombe, sur une table, s'alignent des dizaines d'ouchebti en terre cuite, couleur ocre, retrouvés dans un puits profond au cœur de la tombe. Non loin de là, à même le sol, de petits vases en argile de toutes les tailles, ocre, rouge et blanc. Les archéologues ont également découvert des squelettes et des crânes humains.

faire de nouvelles découvertes, au moment où le secteur touristique, pilier de l'économie, peine à véritablement décoller, après des attentats meurtriers ces dernières années.

En octobre 2015, les autorités ont dévoilé un ambitieux projet, baptisé «*Scan Pyramids*», visant notamment à découvrir des chambres secrètes au cœur des pyramides de Gizeh et de Dahchour, au sud du Caire, et à éclaircir enfin le mystère entourant leur construction.

Un an plus tard, l'équipe chargée du projet a annoncé avoir détecté dans les pyramides de Khéops, à l'aide d'analyses poussées, deux «*anomalies*» qui pourraient bien être des «*cavités inconues*».

Les autorités égyptiennes ont également lancé à l'automne 2015 des recherches dans la tombe du pharaon Toutankhamon dans l'espoir d'y découvrir une chambre secrète qui pourrait bien abriter le tombeau de la reine Néfertiti.

En avril dernier, des excavations dans la nécropole du site de Dahchour ont permis aux archéologues de découvrir les ruines d'une pyramide vieille de 3700 ans.

Agence France-Presse

PAUL LUSSIER, 1944-2017

L'homme de l'image fragile

JÉRÔME DELGADO

Il a travaillé ses papiers comme des palimpsestes, à la faveur d'œuvres marquées par la trace et l'effacement. Retiré de la vie publique depuis plusieurs années, le graveur et dessinateur Paul Lussier s'est définitivement effacé. Malade depuis 32 ans, il est décédé le 10 avril. Il avait 72 ans.

Peu exposé, Paul Lussier a surtout été actif dans les années 1970 et 1980. Cité par Gilles Daigneault dans *La gravure au Québec (1940-1980)*, Lussier a cherché dans sa pratique à s'en tenir à l'essentiel, comme pour ne reproduire que ce qu'il reste en fin de vie.

La mort est souvent un motif chez celui qui signe une série de pastels gris, très épurés et intitulés *Sarcophage*.

«*Paul Lussier produit non pas une accumulation de signes, il pratique plutôt le désencombrement. Il ne s'agit pas d'un retrait, mais bien d'une opération qui se fait par soustraction [...]. Les figures et les volumes dessinés semblent les survivants d'une opération sélective*», écrit Louise Déry en 2002. Les dessins qu'elle commente, *Aspects de la vie et de la mort de saint Sébastien racontés par le détail* (1997), lui semblent emblématiques de «*l'image fra-*

gile, instable, incertaine».

Né à Waterloo et formé à l'École des beaux-arts de Montréal, aux côtés notamment de Pierre Ayot, Paul Lussier a aussi peint, écrit et exercé un certain leadership.

Pendant qu'Ayot pilotait l'Atelier libre 848, Lussier fondait, en 1974, Arachel, un atelier spécialisé en lithographie aujourd'hui disparu.

Dans un dithyrambe texte de 1978, le critique Jean-Claude Leblond et futur directeur de Vie des arts salue «*le combat pour la survie*» qui s'exerce à l'Arachel. «*On peut noter, depuis que cet atelier fonctionne, une sorte d'assainissement du monde intérieur de la gravure. Et, chose certaine, on assiste à une certaine forme de démocratisation.*»

Paul Lussier a beaucoup œuvré hors Montréal. Il a dirigé la Biennale du dessin, de l'estampe et du papier (1989-1999), tenue à Matane, puis à Alma. En 2001 et 2002, il a assuré la direction artistique du Symposium de Baie-Saint-Paul.

Il a aussi enseigné au Département des arts et des lettres de l'Université du Québec à Chicoutimi, de laquelle il était retraité depuis 2009.

Le Devoir

MUSIQUE EN TÊTE

21 AVRIL

FACULTÉ DE MUSIQUE

UM

OPÉRAMANIA – 23^e saison

Projections d'opéras sur grand écran

Soirée spéciale : les grands airs de baryton de Giuseppe Verdi

Extraits mettant en vedette : Dmitri Hvorostovsky, Renato Bruson, Paolo Gavanelli, Leo Nucci et plusieurs autres interprètes de renom.

Animation : Michel Veilleux, musicologue

Vendredi 21 avril 2017 – 19 h 30

Salle Jean-Papineau-Couture (B-421)
200, avenue Vincent-d'Indy, Montréal
15 \$, admission.com musique.umontreal.ca

Université de Montréal

25 AU 27 AVRIL

FACULTÉ DE MUSIQUE

UM

Des concerts innovants... pour inaugurer le printemps !

ULTRASONS

Art numérique, électroacoustique, vidéomusique et performance

Les étudiants en musiques numériques vous dévoilent leurs créations multiformes

Système de son immersif de 26 haut-parleurs

25, 26 et 27 avril 2017 – 19 h 30

Salle Claude-Champagne 220, Vincent-d'Indy

ENTRÉE LIBRE / Renseignements : 514 343-6427
musique.umontreal.ca / MusUdeM

Université de Montréal

30 AVRIL

FACULTÉ DE MUSIQUE

UM

CONCERTS LMMC

JAMES EHNES, violon

BACH, Sonates et partitas

Dimanche le 30 avril 2017, à 15 h 30

Salle Pollack – 555, rue Sherbrooke Ouest

514 932-6796 • lmmc@qc.aibn.com • www.lmmc.ca

Billets: 45 \$ / Étudiants (26 ans): 20 \$

30 AVRIL

FACULTÉ DE MUSIQUE

OM

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

Yannick Nézet-Séguin

Desjardins

PARTENAIRE PRINCIPAL

La Symphonie des jouets

Un concert pour toute la famille !

DIMANCHE 30 AVRIL, 14 H

THÉÂTRE OUTREMONT

orchestremetropolitain.com

présenté par Hydro Québec

À partir de 13\$ (taxes en sus)

THÉÂTRE OUTREMONT

514 495-9944

1248, av. Bernard O.

16 ET 17 MAI

FACULTÉ DE MUSIQUE

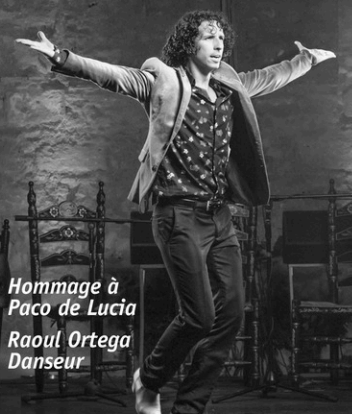
FLAMENCO

Fascination

Festival d'Espagne et d'Amérique latine de Montréal

présente

Flamenco d'Espagne et Tango de Buenos Aires-Montevideo



José Vega Compania Flamenca

Mardi 16 mai - 20h

Mercredi 17 mai - 20h

Place des Arts | Théâtre Maisonneuve | www.placedesarts.com

Pour annoncer dans ce regroupement,

communiquez avec

Claire Paquet au 514.985.3318

ou cpaquet@ledevoir.com

CULTURE

Le poids de l'avarice

La Bordée met sur scène un Harpagon à la fois horrible et touchant

L'AVARE

Texte: Molière. Mise en scène: Bertrand Alain. Avec David Bouchard, Frédérique Bradet, Chantal Dupuis, Paul Fruteau de Laclous, Jacques Leblanc, Nicolas Létourneau, Jocelyn Paré, Guillaume Pelletier, Mary-Lee Picknell, André Robillard et Réjean Vallée. Une production de La Bordée, jusqu'au 6 mai.

SIMON LAMBERT

La Bordée clôt la saison de ses 40 ans avec *L'avare*, cette comédie de mœurs qui, de façon durable, a installé le personnage d'Harpagon en figure incontournable de la pinçerie. C'est à Jacques Leblanc que revient la tâche de personnifier ce vieil usurier poussant la cupidité si loin que tout son entourage en souffre, si loin qu'il fait entrer ses propres enfants dans ses calculs.

D'entrée de jeu, soulignons le travail physique convaincant du comédien d'expérience, habitué de Molière qui a notamment visité les rôles-titres des *Fourberies de Scapin* ou de *Malade imaginaire*. Pour l'occasion, il s'est forgé un corps amoindri, le dos rond et les genoux flageolants, le pas court, ses doigts nerveux pourtant à l'affût, prêts à retenir toute pièce qu'on pourrait lui dérober.

C'est l'expérience, peut-être, qui lui permet de trouver une juste mesure entre les excès risibles et le triste portrait. Naviguant entre ces deux pôles, il parvient à garder le personnage vivant, le rendant par moments, malgré sa proverbiale avarice — sa cruauté, même — presque attendrissant. Son avarice, qui a quelque chose d'un enfant que la vie effraie, est une belle façon pour lui de revenir sur les planches de l'institution qu'il a dirigée de 2004 à 2016.

Notons toutefois qu'il est bien entouré, à commencer par les deux comédiens qui in-

carment sa progéniture. André Robillard livre un Cléante flamboyant dans son «*somptueux équipage*», verbeux à l'excès mais tendre, alors que Mary-Lee Picknell offre une Elise bien campée, fort à son aise; son jeu discret du visage, sans insistance, relève comme du sel plusieurs passages où pourtant aucun texte ne lui échoit.

Si certains rôles sont parfois livrés d'un trait plus épais, là où il ne gagnait pas à l'être tant, il faut dire que la distribution, onze comédiens sur scène, livre dans l'ensemble une prestation solide et réjouissante. Bertrand Alain, qui n'en est pas à ses premiers faits d'armes molièresques — en 2003, il dirigeait notamment Leblanc dans *Le malade imaginaire* —, a su offrir à ses troupes un projet rassembleur.

Une composition bigarrée

L'univers choisi est certes baroque, quelque peu déstabilisant: le texte et les référents demeurent ceux du XVIII^e siècle et le décor en charpente,

simple et évocateur, présente joliment la cour d'un château, cependant que la musique emprunte aux boîtes de nuit et que les transitions lorgnent du côté des passerelles de mode, ne convainquant parfois qu'à demi.

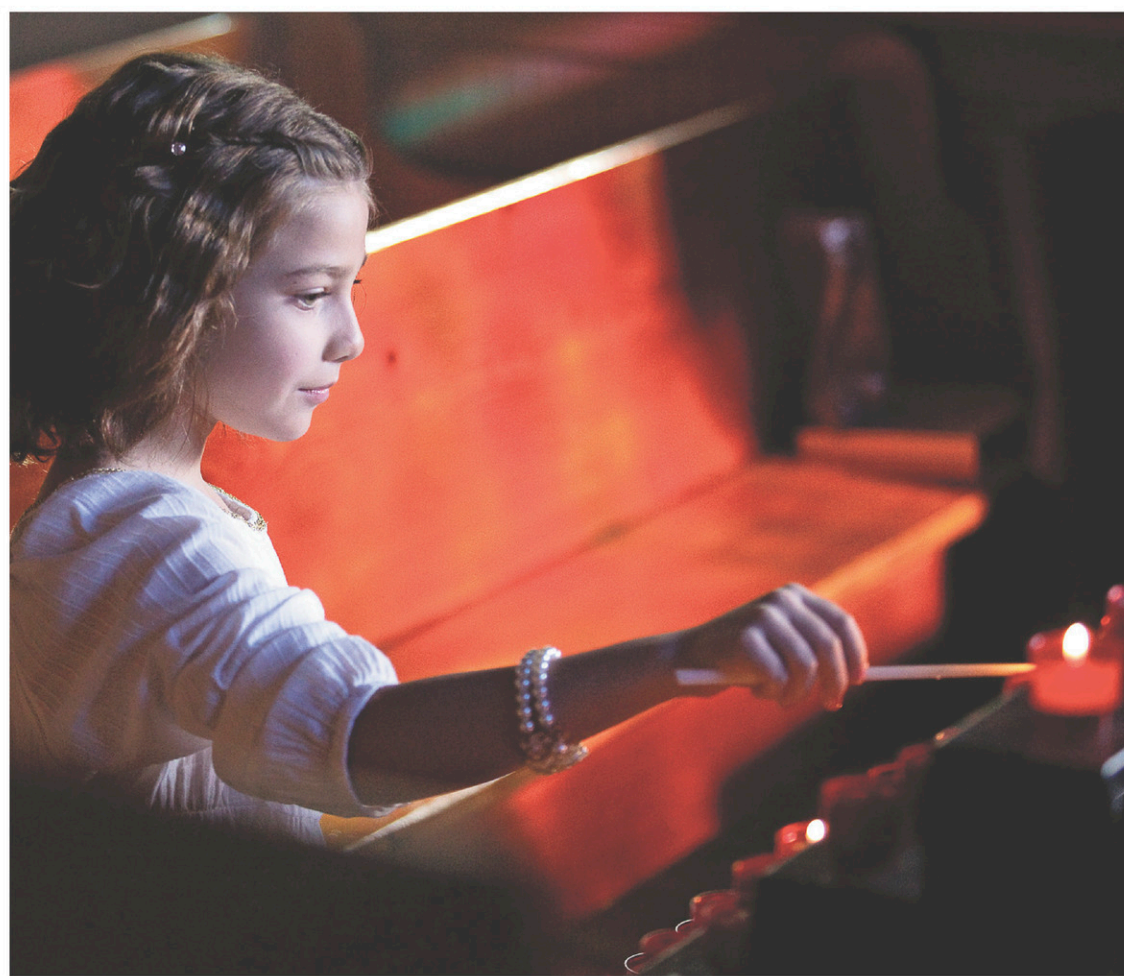
Les somptueux costumes d'Elyane Martel, entremêlant pour

leur part coupes récentes autant que chausées d'époque, donnaient déjà le ton bigarré, installant le spectacle dans une temporalité difficile à saisir. Ce choix de mise en scène, en contrepartie, ouvre plusieurs espaces de liberté où les comédiens peuvent s'insérer, s'amuser, trouver leur place dans cette prose exigeante. Dépassant la rigueur du verbe, ils accèdent à la comédie sous-jacente, nous laissant avec une pièce vivante et un amusement soutenu.

Collaborateur
Le Devoir

NICOLA-FRANK VACHON

Les comédiens peuvent s'insérer, s'amuser, trouver leur place dans cette prose exigeante.



FLORIAN HALBEDL ET JOSHUA M. FERGUSON (FILM LIMINA)

Limina est l'un des 24 courts métrages de la programmation du FFFM.

Montréal lance son Festival de films féministes

Près de 30 ans après Paris, la métropole rejoint le mouvement en privilégiant la carte inclusive

MANON DUMAIS

Berlin et Dublin ont le leur depuis quatre ans. Londres a le sien depuis cinq ans. Quoi donc? Un festival de films féministes! Ayant présenté son documentaire *Maman? Non merci!* au London Feminist Film Festival et au Berlin Feminist Film Week, la blogueuse et cinéaste indépendante Magenta Baribeau s'est dit qu'il était grand temps que Montréal ait enfin le sien.

«*On accuse encore plus de retard avec Paris, dont le Festival international du film lesbien et féministe existe depuis 28 ans*», constate la réalisatrice. «*Depuis quatre ou cinq ans, c'est dans l'air du temps, un peu partout, autant en Suède qu'au Canada. Les bailleurs de fonds donnent de plus en plus de soutien aux femmes. Il est vrai que les femmes font beaucoup de pression pour cela. On va finir par faire une différence et se rapprocher de la parité, même si les prix et le financement reviennent plus souvent aux hommes qu'aux femmes.*»

Parlons-en, de la parité, pour laquelle se battent les Réalisateur·ices équitables depuis dix ans. Croit-elle qu'elle sera atteinte d'ici 2020 comme le souhaitent l'ONF, Téléfilm et la SODEC? «*C'est un pas dans la bonne direction, mais il faut tenir compte de la réalité; on parle de collaboration entre hommes et femmes dans un système binaire, or certaines personnes sont entre les deux. Les programmes visent aussi les scénaristes, réalisatrices et produc-*

trices, mais on ne semble pas tenir compte des techniciennes», affirme Magenta Baribeau.

Et Magenta crée le FFFM

Secondée par Kristen Brown, Erica Leblanc, Marion Hubert et Ariane Caron-Lachance, Magenta Baribeau a souhaité mettre sur pied un festival de films féministes qui soit inclusif, contrairement à celui de Paris destiné exclusivement aux lesbiennes. C'est ainsi qu'hommes et femmes peuvent célébrer le féminisme sous toutes ses formes au Festival du film féministe de Montréal, dont la première édition se déroulera du 20 au 23 avril. La fondatrice du FFFM souligne que le festival fera la part belle aux femmes trans, aux femmes issues des communautés culturelles et aux femmes autochtones.

Si le féminisme et les féministes ont été passablement malmenés au cours des derniers mois, Magenta Baribeau assure que l'idée de son festival, auquel elle travaille depuis l'automne, a été très bien accueillie: «*Je trouve cela aberrant quand je pense à ces trois blogueuses, Judith Lussier, Geneviève Pettersen et Marilyne Hamelin, qui ont abandonné leur tribune. Malgré la recrudescence du mouvement masculiniste, la plupart des gens accueillent bien les féministes.*»

Ce fut notamment le cas de GIV (Groupe intervention vi-

déo) qui a offert au FFFM des salles gratuites pour les projections de courts-métrages et les ateliers de cinéma: «*Le féminisme fait de grandes avancées, notamment depuis le mouvement des agressions non dénoncées. On a été accueillies à bras ouverts. En novembre ou décembre, on a créé une page Facebook sans faire de pub, en peu de temps on a récolté 1800 likes.*»

Tous féminismes unis

Organisé à la dernière minute, c'est-à-dire trop tard pour obtenir quelconque subventions et visionner des longs métrages, cette première édition ne présentera que des courts-métrages, soit 24 films en provenance de 11 pays, parmi lesquels l'Iran, l'Irak, la Serbie, le Pérou, le Brésil, l'Allemagne et l'Angleterre.

«*Nous voulons offrir des points de vue divers, différents féminismes. Parmi nos films, il y a celui d'un hétérosexuel irakien.*

Les films sélectionnés ne sont pas que dénonciateurs ou revendicateurs, ils offrent aussi une image positive du féminisme. Nous souhaitons que le festival revienne l'an prochain avec du soutien financier et des longs métrages parce qu'il nous faut ce festival!» clame Magenta Baribeau.

Collaboratrice
Le Devoir

Magenta Baribeau

Rachel Graton obtient le Gélinas

Le 23^e prix Gratien-Gélinas a été remis à Rachel Graton, pour son texte *La nuit du 4 au 5*, une histoire d'agression d'une femme. L'auteure est surtout connue pour ses rôles au théâtre (*Une vie pour deux*) et à la télé (*Les Simone*). Remis par le Centre des auteurs dramatiques, ce prix pour la relève est doté de 10 000\$ destinés à la lauréate et de 15 000\$ réservés à la compagnie qui portera le texte à la scène. Le jury 2017 a aimé le mélange de banal et de tragique d'un récit dans lequel l'auteure «*se joue des préjugés et où les morceaux de bravoure ont comme contrepoint un ludisme maîtrisé*». Une mention a été décernée à Benjamin Bradet pour un texte où il entrecroise trois périodes.

Le Devoir

Au Carrefour, entre vie, sexe et mort

La vie, l'amour, la mort, le sexe, la bouffe et l'art. Voilà à quoi carburera le Carrefour international de théâtre qui dévoilait mardi sa programmation avec en points de force une soirée de fête avec *Les trois sœurs* de Tchekhov, transposées dans le Brésil d'aujourd'hui, et le verbe hachuré de Thomas Bernhard dans *Des arbres à abattre*, orchestrée par le metteur en scène polonais Krystian Lupa (en collaboration avec le Festival TransAmériques). En tout, 11 spectacles d'ici et d'ailleurs feront vibrer la ville du 25 mai au 10 juin 2017. Parmi ceux-ci, signalons l'intrigant *Projet BBQ* réunissant cinq pièces inédites explorant notre rapport à la nourriture, écrites par cinq auteurs de Québec, le cultivé *We Love Arabs*, racontant la rencontre improbable entre un danseur arabe et un chorégraphe israélien, et l'iconoclaste *Murmures des murs* voyageant dans l'imaginaire de la créatrice Victoria Thierrière-Chaplin, déployé sur scène par sa fille Aurélie.

Le Devoir

Lumière sur les artistes de KM³

ATOMIC3, Andréanne Abbonanza-Bergeron, Philippe Alard, Michel de Broin, Caroline Monnet, Gilles Mihalcean, Jonathan Villeneuve... On en sait un peu plus sur KM³, le grand parcours d'art public qui se tiendra du 30 août au 15 octobre 2017 à l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal. Mardi, les commissaires Melissa Mongiat et Mouna Andraos, de Daily tous les jours, ont publié la liste des artistes qui seront appelés «*à changer notre regard sur la ville*». «*Nous voulons dépendre une ville fantastique et imaginaire, qui pourrait aussi être celle de tous les jours, accessible, belle, invitante, étonnante; une ville dont les espaces publics sont des lieux de vivre-ensemble*», ont-elles expliqué. En tout, une trentaine d'artistes québécois seront de l'aventure. Des artistes internationaux s'y grefferont en mai.

Le Devoir

À LA TÉLÉ

Notre choix ce soir

DANS LA FOURMILIÈRE

À quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle française, la diffusion de ce documentaire de Patrick Rotman (scénariste de *La conquête*) qui nous entraîne dans les couloirs et coulisses de cette «usine» de pouvoir tombe à point.

À l'Élysée, RDI, 20 h

LES SONDAGES SONDÉS

Parmi les reportages diffusés ce soir, on note tout particulièrement une enquête sur les sondages et les firmes qui les conçoivent. Après les «ratés» de l'élection présidentielle américaine et du référendum sur le Brexit, il y a matière à se poser quelques questions sur leur véritable «valeur»...

Envoyé spécial, TV5, 20 h

DOUBLE PROGRAMME GUERRIER

Un dérangeant documentaire sur les soldats devenus cobayes des médicaments devenus armes de guerre est suivi d'une fiction encore dérangeante sur la guerre du Vietnam.

Guerres sur ordonnance, suivi de *Platoon*, Télé-Québec, dès 20 h

Amélie Gaudreau

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
RC	Le Téléjournal 18 h	District 31	L'Épicerie	Les enfants de la télé	Les échangistes	Le Téléjournal	Entrée principale						
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Campagne	Oufs d'or	POUR UN INSTANT DE BONHEUR (2011) Kate Hudson.	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 Piment...					Cinéma
TQ	Pat Patrouille	Conseils	Génial! / Marie-France Bazzo	Point doc	PLATOON (V.F.) (1986) avec Willem Dafoe, Charlie Sheen.	23h15 Les francs-tireurs	0h15 Bobos						
V	Atomes	Souper parfait	Ce soir tout est permis	Chicago Police	Les disciples / Résurrection	En mode	22h50 Taxi	23h20 Trouve!	23h50 Medelys	Zone Séduction			
RDI	Le National	RDI économie	24/60	Grands reportages / A l'Élysée	Le Téléjournal	RDI économie	Le National	24/60					
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Tabous et interdits / Islande	Envoyé spécial		Journal/ Afrique	23h40 Proflage / Sacrifiées						
D	Enchères	Enchères	Grand Rire / Grand Rire	Chasseurs	Chasseurs	Sous le feu ennemi	En quête de vérité / Vengeance						
VIE	Le pro du patio	Mini-maisons	Simplement vedette / Le célibat	Attractions	Sable	César à la rescousse	Cuisiné amour	Quel âge					
MAX	Espace Découvertes	Le mentaliste		X-Files: Aux frontières du réel	Happy Valley	Sang cervelle	Souper parfait	Souper parfait	La loi & l'ordre				
VRAK.TV	Danse ta vie	Le chalet	Switch fripes	Med	Med	ALT	Big Bang	Charmed / Le corps du délit					
RDS	16h30 Le 5 à 7	Hockey 360°	L'antichambre (D)	LMB Baseball / Indiens de Cleveland c. Twins du Minnesota (D)									
HISTORIA	Pawn Stars	Pawn Stars	Béliveau / La Coupe	La preuve manquante	Poirier enquête / Infiltrateur	Béliveau / Redonner	Tartuffe						
ARTV	Downtown Abbey	Défier la magie	Main à la pâte	Pour l'amour du country	Virtuose / Serina Lee, Alan Luo.								
EXPLORA	Afrique sauvage: L'aventure	Animo	S'aime chien	La Semaine verte	Qui sommes-nous?	Les traumatologues	Vivre loin du monde / Texas	Monsieur H.					
SERIES+	Élémentaire / Combat de coqs	Hawaii 5-0 / Ua Lawe Wale	FBI: filic et escroc	Les lettres orphelines	Nouveau départ	Racines	Élémentaire						
Z	Jobs de bras	Infiltration	S'coucher	Dans l'net	La loi de la jungle	Week-end	Blood Brothers	Les pires chauffards canadiens	Maripier!	Sexe Shop	Californication		
C. SAVOIR	Santé mentale et dépendances	Autisme	DeGarde	Planète Terre	Regards/L'ONU	Santé mentale et dépendances	Autisme	DeGarde	Planète Terre	Regards/L'ONU	Sociologie		
EVASION	Bouffe en cavale	Attractions	Sable	Culture zone	CurieuseCité	Mise à jour	Pêche urbaine	TEMPO!	Studio direct	Montréalité	Mise à jour		
TFO	Flip	Subito texto	Top! / Top!	Lightning Point	Danse rêves	TFO 24.7	LA FENÊTRE D'EN FACE (2003)	22h50 Monde	Carte de visite	Xpression	Parent un jour		
Cinépop	Cinéma	18h40 LE SURVIVANT (2005) avec Anick Lemay, Jean-Nicolas Verreault.	19h05 SERENA (V.F.) (2014) Bradley Cooper.	LE REGLEMENT (1999) Mel Gibson.	DANS LA FORET (2015) Ellen Page.	Dans les coulisses de l'enquête	Faites entrer l'accusé						
SEcran	17h30 ABSOLUTELY FABULOU...							22h40 LE DIABLE À 4 HEURES (1961) Spencer Tracy.					Cinéma
Planète	Chron. félines	Nounous	Sauver ou périr / Plan rouge	Les nouveaux explorateurs									Chron. félines
MATV	Montréalité	MtI je thème	Culture zone	CurieuseCité	Mise à jour								Chron. félines
CBC	CBCNews	Coronation St.	LNH Hockey / Washington vs Toronto (D)										Bienvenue chez
CTV	CTV News Montreal	eTalk	The Big Bang	Crim. Minds: Borders	Criminal Minds / Entropy	Designated Survivor	CTV National	News Montreal	0h05 Daily S.				
GBL	17h30 News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Survivor: Game Changers / There's a New Sheriff in Town	Big Brother Canada	Global News	23h35 The Late Show					
ABC	News at 6	World News	Local 22 News	Inside Edition	The Goldbergs / Speechless	Modern Family / Black-ish	Designated Survivor	News at 11	23h35 Jimmy Kimmel Live				
CBS	Channel 3 News at Six	Evening News	Ent. Tonight	Survivor: Game Changers / There's a New Sheriff in Town	Crim. Minds: Borders	Chicago P.D. / Sanctuary	NBC5 @ 11	23h35 The Tonight Show					
NBC	NBC5 @ 6	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	Law & Order: S.V.U.	Law & Order: S.V.U.							
PBS (33)	PBS NewsHour	Globe Trekker	Nature / Hotel Armadillo	Nova / Holocaust Escape Tunnel	Escape From a Nazi Death Camp	World News	Charlie Rose						
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Hotel Armadillo	Nova / Holocaust Escape Tunnel	Escape From a Nazi Death Camp	World News	Charlie Rose					
UNIS	Pense vite!	Cracks du lab	Fous animaux	Oiseaux	Canada, plus grand que nature	Capitaine Altriste	Double identité	Pense vite!	A plein gaz	Direction: Sud			
HBO	18h10 Satan Lives	You Me Her	You Me Her	Girls	Last Week	Goodbye Girl / Veep	The Leftovers	Goodbye Girl	You Me Her				
AddiTV	Les enquêtes de Murdoch	Mensonges / Vengeance	HELLBOY II: L'ARMEE D'OR (2008) Ron Perlman.				Sans regret	LA MORT DANS LA PEAU (2004) Matt Damon.					
TVA Sports	17h00 Destination Coupe Stanley		LNH Hockey / Ottawa vs Boston (D)				LNH Hockey / Anaheim vs Calgary (D)						

CULTURE



Les travaux devraient reprendre le 15 mai, pour une durée de quatre à cinq semaines.

COMMISSION CHAMBERLAND

Inquiétudes sur la collecte « inéquitable » des données par la police

La Commission d'accès à l'information du Québec réclame des techniques d'enquête plus ciblées

PHILIPPE PAPINEAU

Au dernier jour de la phase dite « théorique » de la commission Chamberland sur la protection des sources journalistiques, la Commission d'accès à l'information du Québec (CAIQ) s'est inquiétée du fait que des données sur des citoyens sans reproche sont souvent happées de façon « inéquitable » par les techniques d'enquête des policiers.

Devant le juge Chamberland, le secrétaire général et directeur des affaires juridiques Jean-Sébastien Desmeules et l'avocate à la CAIQ Catherine Armand ont dénoncé « la collecte inéquitable de renseignements personnels de tiers, qu'ils soient journalistes ou simples citoyens, qui n'ont rien à voir avec les enquêtes policières et qui ne sont soupçonnés d'aucun crime ».

M^e Armand a rappelé que la police est tenue « à l'exigence de collecter uniquement les renseignements qui sont nécessaires » à ses démarches, s'interrogeant par le fait même sur « la définition que les différents corps policiers peuvent donner à cette notion de nécessité dans le cadre de leurs opérations, notamment [...] quant aux demandes de déversement de tour cellulaire ».

Cette méthode, appelée aussi dans le jargon « tower dump », permet aux policiers de demander aux entreprises de télécommunications de leur fournir l'ensemble des données qui transitent par une tour de transmission précise dans une période choisie. Au cœur de la métropole, quelque 10 000 appels par heure peuvent utiliser une antenne, selon les chiffres donnés par Te-

Reprise le 15 mai

La Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques a clos mardi un volet plus théorique, qui a permis de planter le décor.

Des patrons de presse sont venus expliquer l'importance de la protection des sources et des policiers, leurs méthodes. Aussi, des entreprises et des experts ont peint un monde technologique complexe et en mutation.

« Nous avons cru essentiel d'exposer cet environnement, a d'ailleurs dit le juge Chamberland mardi. D'une part pour mieux situer et comprendre la portée des événements mis au jour depuis l'automne dernier; d'autre part pour mieux cibler

les mesures concrètes que nous avons le mandat de proposer au gouvernement, et nous assurer, le cas échéant, que ces mesures sont en harmonie avec l'environnement informatique et technologique moderne. »

Les travaux devraient reprendre le 15 mai, pour une durée de quatre à cinq semaines. La Commission devrait plonger plus directement dans les cas controversés qui ont mené à sa création. A la fin de 2016, il a été rendu public que des enquêteurs policiers avaient eu accès aux relevés téléphoniques de journalistes.

Cette commission devra remettre au gouvernement son rapport final et ses recommandations au plus tard le 1^{er} mars 2018.

lors de la commission Chamberland.

La CAIQ aimerait donc que la police privilégie des techniques d'enquête « qui permettent de cibler l'information recherchée », et que les divers corps policiers se dotent de procédures précises en ce sens.

Les juges aussi

Lors de leurs enquêtes, les policiers qui veulent obtenir des données sur quelqu'un doivent obtenir une autorisation judiciaire d'un juge de paix magistrat ou d'un juge de la Cour du Québec. Devant la commission Chamberland, mardi, la CAIQ a estimé qu'il est important que ces hommes de loi soient bien au fait des approches policières dans leurs enquêtes.

« On parle ici de la nature

des informations qui peuvent être collectées, de leur quantité, du nombre de personnes susceptibles d'être visées par une autorisation ainsi que des autres solutions à la disposition des corps policiers », a énuméré M^e Armand.

Autre piste de solution évoquée par la CAIQ : la création d'un mécanisme qui « pourrait faire un contrepois aux demandes policières » d'autorisa-

tions judiciaires utilisant des métadonnées et qui permettrait de ramener une notion de droit à la vie privée dans le processus. Dans les premiers jours de la commission d'enquête, le juge Chamberland avait évoqué l'idée de pouvoir inviter un *amicus curiae* — un ami de la Cour —, qui pourrait présenter aux juges de paix magistrats l'autre côté de la médaille de la demande d'autorisation judiciaire.

Des fuites

En ouverture, mardi, la Commission recevait l'avocat Robert De Blois, spécialisé en droit du travail et fin connaisseur du monde policier.

M^e De Blois a insisté sur la responsabilité des policiers et sur les deux serments de ce métier, celui d'allégeance et l'autre, de discrétion.

Il a souligné que, en matière de manquement à la déontologie, une vingtaine de cas de fuites d'informations provoquées par des policiers ont été recensés. Les conséquences ont varié, passant d'avertissements et de réprimandes à des suspensions sans solde. « On assiste à une augmentation des sanctions dans l'espoir que le message passe », a-t-il analysé.

Le Devoir

PATRIMOINE

La maison Brossard sera protégée par la Ville

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Brossard entend protéger la maison Brossard et n'écarte pas la possibilité d'en faire l'acquisition. La maison ancestrale construite à la fin du XVIII^e siècle pourrait accueillir un musée, suggère même le maire Paul Leduc.

« On n'exclut aucune possibilité », a indiqué le maire Leduc au *Devoir* mardi. « On examine sérieusement comment on peut s'organiser pour non seulement protéger la maison, mais aussi l'aménager. »

Le 14 mars dernier, le conseil municipal a posé un premier geste en déposant un avis de motion interdisant la démolition de l'immeuble de pierre des champs ainsi que ses dépendances. La maison ne faisait l'objet d'aucune menace de démolition imminente, a souligné le maire Leduc, mais une analyse réalisée au cours des derniers mois a permis de confirmer sa « valeur exceptionnelle » en raison notamment de son intérêt historique et de son authenticité architecturale.

« L'important, c'était de poser un geste pour qu'elle ne disparaisse pas, a expliqué le maire. Les projets ne sont pas encore précisés. Ça pourrait être un musée avec un parc. Il n'y a rien de défini encore. »

Demande de classement

La Ville pourrait même l'acheter, soutient le maire. Un mandat a été donné aux fonctionnaires afin qu'ils examinent différents scénarios et fassent des propositions à l'administration. La Ville a aussi entrepris des négociations avec le ministre de la Culture, Luc

Fortin, pour que l'immeuble fasse l'objet d'un classement. « On veut vraiment que cette maison soit classée et au service de la population avec une vocation particulière », dit le maire Leduc.

Située au 4240, chemin des Prairies et construite entre 1784 et 1800, la maison Brossard figure parmi les plus anciennes du territoire de Brossard. Cinq générations de Brossard y ont vécu, parmi lesquelles les ancêtres du fondateur de Brossard, Georges-Henri Brossard.

Inhabitée depuis 1998

Jean-Paul Brossard est le dernier de la lignée à avoir habité la maison, mais il a quitté les lieux lors de la crise du verglas en 1998. A son décès, en 2002, son cousin Robert Brossard a hérité de la propriété, mais comme il réside aux États-Unis, la maison est inoccupée depuis près de 20 ans.

Deux autres demeures anciennes subsistent dans le secteur, mais à la différence de la maison Brossard, la maison Sénécal et la maison Banlie sont déjà classées en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Membre du Comité pour la sauvegarde de la maison Brossard, Yolande Sainte-Marie est ravie du geste posé par les élus du conseil municipal pour protéger le bâtiment et le terrain qui l'entoure. « C'est formidable, ce qu'ils ont fait », s'est-elle exclamée au bout du fil. Elle a d'ailleurs félicité les élus d'avoir su reconnaître la valeur patrimoniale de ce « témoin exceptionnel de l'évolution et du développement de la municipalité ».

Le Devoir



La maison ancestrale a été construite à la fin du XVIII^e siècle.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Bassin réservé à la baignade des jeunes enfants.
- Dévier - Toucher.
- Renforce une injonction - Véhicule spatial.
- Iridium - Spécialiste des études historiques.
- Facile à digérer - 28 États associés.
- Indique la matière - Donne de la vie.
- Se dit d'une eau qui coule d'une source - Empreinte génétique - Doubles règles.
- Roche constituée essentiellement de corindon - Retranchées.
- Descente directe à skis - Cobalt.
- Crier comme l'éléphant - Grands arbres.
- Exprime la douleur - Médecin pour hommes.
- Couche de saleté - Impératrice née à Athènes.

VERTICALEMENT

- Bassin destiné au lavage des pieds, dans les piscines publiques - Réceptif.
- Plante des marais - Gaffe.
- Écorce du chêne - Bourré - Roue d'une poulie.

- Vaisseau de Noé - Langue celtique.
- C'était le do - Colère - Manifestation morbide violente.
- Des hommes, des femmes - Exclamation enfantine - Faon mâle, de six mois à un an.
- Une des neuf Muses - Fleuve d'Espagne et du Portugal.
- Donnant leur suffrage - Cinquante-et-un.
- Col des Alpes françaises - Progrès de quelque chose.
- Inflammation - La pierre a le sien.
- Assemble bout à bout - Mélange de salades.
- Justes - Leste.

1	D	E	B	O	I	T	E	M	E	N	T		
2	E	T	E	N	D		A	L	O	R	S		
3	B	O	T	T	E		A	L	E		A		
4	A	N	E		A	I	R		P	R	I	S	
5	U	N		A	L	L	E	C	H	A	N	T	
6	C	E	D	R	E	S		R	A	I		R	
7	H		R	A	M		C	E	N	D	R	E	
8	E	C	O		E	G	O		U	T	E		
9	O	I	G	N	O	N	S		S	E	N		
10	O	C	T	E	T	S		E	T	O	L	E	
11	R	H	E	A		S	T	E	R	N	U	M	
12	L	E	S	I	N	E		S	I	S	E	S	

SOLUTION DU DERNIER

Sudoku

par Fabien Savary

9			1			2		
	1	2	5			7	9	
7			9					
						4	5	
5	3		8					
8			6	2	9			3
			8				1	
3			6	7		2		
	8		4			3	9	

Niveau de difficulté : FACILE 3580

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

5	4	9	8	1	7	3	6	2
1	3	8	9	2	6	7	5	4
6	2	7	5	3	4	8	1	9
7	6	4	2	8	5	1	9	3
2	9	5	1	4	3	6	7	8
8	1	3	7	6	9	4	2	5
3	8	1	6	9	2	5	4	7
4	7	2	3	5	1	9	8	6
9	5	6	4	7	8	2	3	1

3579

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com



D Lire aussi Le compte rendu de **Brel symphonique**, présenté à la Maison symphonique de Montréal, par notre journaliste Christophe Huss sur toutes les plateformes numériques du *Devoir*.



D Lire aussi Le compte rendu de la deuxième soirée des **demi-finales de la 21^e édition des Francouvertes** de notre journaliste Sylvain Cormier sur toutes les plateformes numériques du *Devoir*.



D Lire aussi La critique de la première du spectacle **Shay Kuebley Radical System Art** présenté par Danse Danse, de notre journaliste Catherine Lalonde sur toutes les plateformes numériques du *Devoir*.